LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*

Vol. 84 n°22 Saint-Boniface, du 12 au 18 septembre 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Carole Thibeault

Trois fois magistrats

Chez les Monnin, on est juge de père en fils. Comme son père Alfred et son frère Michel avant lui, Marc Monnin sera assermenté le 29 septembre à la cour du banc de la reine. Découvrez cette famille peu commune en pages 12 et 13.

Saint-Claude met sur pied une école indépendante!

Les parents de Saint-Claude qui demandent depuis trois ans une école française dans leur village viennent de franchir une étape cruciale dans leur lutte pour obtenir la gestion scolaire.

Ils ont annoncé en conférence de presse, le 11 septembre, la mise sur pied d'une école indépendante capable d'offrir aux enfants de la communauté un enseignement conçu par et pour les francophones.

La Fédération provinciale des comités de parents fera une demande d'injonction positive et lance une campagne nationale de levée de fonds. Objectif: recueillir 50 000 $ pour Saint-Claude.

Déjà, quelque 30 000 $ ont été recueillis en services et en espèces; des espaces loués dans le village ont été transformés en école; les services d'une enseignante et d'une auxiliaire ont été retenus. Le comité, qui bénéficie de l'appui inconditionnel de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et de la Commission nationale des parents francophones, prévoit que la rentrée scolaire aura lieu le 3 novembre.

Rappelons qu'en juin dernier, la FPCP et cinq parents de Saint-Claude ont entamé une poursuite en cour du banc de la reine pour obtenir la gestion scolaire.

La FPCP entend maintenant déposer devant le tribunal une demande d'injonction positive, une action en justice dont les résultats pourraient être plus rapides qu'un procès. Si le tribunal donnait raison aux parents, cela pourrait obliger la Province à financer le programme français de Saint-Claude.

Si une école française avait ouvert ses portes à Saint-Claude en septembre 1994, rappelle la FPCP, 65 enfants y auraient été inscrits. Le 3 novembre, 12 enfants de six familles fréquenteront l'école indépendante. Face à une situation qui ne leur laissait guère le choix et en raison des nombres qui allaient en diminuant, les parents ont préféré agir.

Estimant que «le temps est venu de se mobiliser», la FPCP lance maintenant une campagne nationale pour venir en aide aux parents de Saint-Claude, dont l'objectif est de recueillir 50 000 $. (1)

Une réunion des membres de la FPCP aura lieu le 15 septembre à 20 h, à l'école Lavallée, pour évaluer comment appuyer la cause de Saint-Claude.

Sylviane LANTHIER

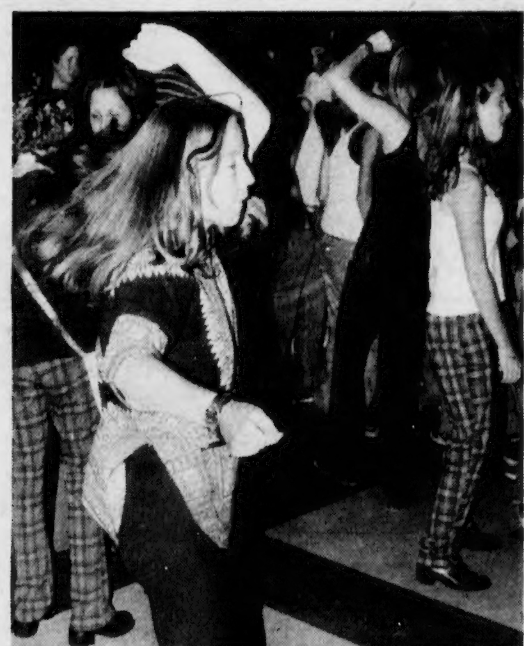


photo: Anie Cloutier

Quand on est jeune et branché, la Chicane électrique est l'occasion rêvée pour se tenir au courant des tendances musicales à la mode. Page 16.

Destination Vietnam

Les Vietnamiens mangeront-ils bientôt des fèves de Saint-Jean-Baptiste? C'est le pari que font les représentants franco-manitobains à la foire commerciale précédant le Sommet de la francophonie. **Page 3.**

Après l'eau, le show

Sainte-Agathe dit merci le 14 septembre, avec un spectacle qui réunit des artistes d'ici et une version renouvelée du groupe Hart Rouge. **Page 15.**

Citation de la semaine

«Tu ne peux pas te permettre de te brosser les dents avec du Crest, d'utiliser un shampooing parfumé ou même de mettre de l'anti-moustique.»

Comme l'indique Marc Fouasse qui chasse à l'arc depuis près de dix ans, les chevreuils ont le nez fin. Lire les aventures de ce Robin des bois des temps modernes en **page 21**.



Destinée aux élèves de la 4e à la 9e année

Une foire à Saint-Boniface?

Si vous êtes de ceux qui pensez que l'histoire, «c'est platte», et que l'enseignement de l'histoire ne peut être qu'ennuyant, c'est que vous ne connaissez pas la Fondation CRB mise sur pied par la famille Bronfman. Et c'est aussi que vous n'avez jamais assisté à une Célébration nationale du patrimoine, réunissant chaque été 150 jeunes Canadiens dans une sorte de «camp de l'histoire». Mais cela pourrait changer si Saint-Boniface accueille cet événement annuel en 1998.

La Fondation CRB est un organisme voué à célébrer le patrimoine canadien et à permettre à la population de mieux connaître son histoire. Les réalisations les plus connues de la Fondation sont les Minutes du patrimoine, ces vignettes à caractère historique qu'on peut parfois voir à la télévision ou au cinéma.

En quatre ans, ces vignettes ont réussi à pénétrer dans les écoles où les enseignants peuvent les utiliser comme matériel, en plus de guides pédagogiques préparés par la Fondation. Et depuis 1995, dans les dix provinces canadiennes, des classes réalisent pendant l'année scolaire des projets divers autour de thèmes historiques et participent à des foires du patrimoine régionales. Chaque été, 150 élèves de partout au pays sont sélectionnés pour se rendre à la foire nationale, qui elle dure cinq jours et se déroule dans une ville différente d'année en année.

Le 9 septembre dernier, la coordonnatrice du projet, Deborah Morrison, était de passage à Saint-Boniface pour examiner la soumission de la Chambre de commerce, du Musée de Saint-Boniface, du Festival du Voyageur et d'autres organismes, qui aimeraient que l'édition 1998 de cette foire nationale se déroule à Saint-Boniface.

«J'ai été pas mal impressionnée par les possibilités qu'offre Saint-Boniface, tant sur le plan des structures d'accueil que du patrimoine lui-même», explique Deborah Morrison, visiblement séduite par le thème du voyageur qui pourrait être exploité à Saint-Boniface.

L'organisation de la foire nationale, précise-t-elle, demande aux groupes d'accueil un effort assez important, notamment en terme de bénévolat.

Le choix de Saint-Boniface, croit-elle, pourrait permettre de mousser les initiatives de la Fondation dans l'est de la province. «En ce moment, les écoles qui participent à nos activités sont surtout situées dans l'ouest du Manitoba. On est par exemple très présent à Brandon.»

La Fondation, qui veut privilégier les Prairies en 1998, fera d'ici deux semaines son choix entre les candidatures de Saint-Boniface, de Regina et d'Edmonton.

Par ailleurs, les enseignants de la 4e à la 9e année en histoire ou dans d'autres matières scolaires (français, théâtre, arts plastiques) qui aimeraient intégrer une thématique historique à leur enseignement, peuvent obtenir plus de renseignements sur les ressources de la Fondation CRB en composant le 1 800 569-1867.

Le public en général peut aussi visiter le site internet de l'organisme, à l'adresse électronique: refletdupatrimoine.ca.

Sylviane LANTHIER

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

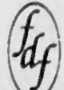
L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.
Tirage certifié par ABC: 3 800



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Programme de contestation judiciaire.

Compressions en vue

Le gouvernement fédéral songe à réduire de 250 000 $ le budget du Programme de contestation judiciaire, qui doit être reconduit dans quelques semaines.

Renouvelé en 1994 jusqu'au 31 mars 1998, le Programme est doté d'une enveloppe budgétaire de 2,75 millions $ par an et financent des causes touchant aux droits linguistiques et aux droits à l'égalité. Ce programme a entre autres permis aux minorités francophones de faire reconnaître leurs droits en matière de gestion scolaire.

Le directeur général, François Boileau, ne cache pas sa crainte de ne pouvoir financer de nouvelles causes si le gouvernement libéral décide de réduire le budget. Depuis 1994, le Programme a accepté de financer 211 causes, qui n'ont en général pas encore connu leur dénouement.

Yves LUSIGNAN, APF

LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

ACTUEL

Des francophones représenteront le Manitoba au Vietnam

Momentum et Roy Légumex en mission d'exploration

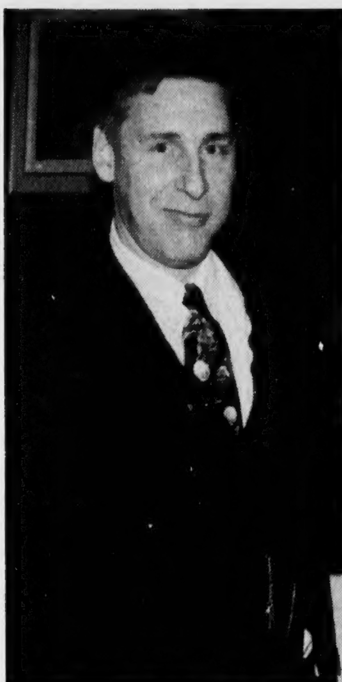
Plus de 50 pays de la francophonie réunis dans un même lieu pour une foire commerciale d'une dizaine de jours: l'occasion était trop belle pour ne pas en profiter. C'est ainsi qu'ils seront quelques-uns à quitter leur commerce manitobain du 3 au 12 octobre, en destination du Vietnam, où se tient la foire commerciale qui précède la tenue du Sommet de la francophonie à Hanoï en novembre.

Le commissaire industriel du Conseil de développement économique du Manitoba (CDÉM), Maurice McCarthy, y représentera l'ensemble de la communauté francophone et y fera la promotion des trois grands dossiers du CDÉM: le tourisme, le domaine de la valeur ajoutée et l'info-technologie.

Charles Laflèche de Momentum Software, Richard Sabourin de Roy Légumex et Raymond Poirier d'Apprentissage Illimitée tenteront pour leur part d'établir des liens d'affaires et d'explorer le marché vietnamien.

De ces entreprises, Roy Légumex est celle qui détient déjà la plus vaste expérience en exportation de produits. «Nous sommes présents en Inde, par exemple, explique Richard Sabourin, mais pas du tout au Vietnam. Nous y allons donc en tournée exploratoire. On va exposer nos produits et tenter de voir s'il y a des débouchés au Vietnam pour les lentilles et les fèves, tant du côté de la consommation humaine que de la consommation animale.»

Détenteur des droits de vente exclusifs sur une nouvelle variété de lentille développée par un centre de recherche de Saskatoon, Richard Sabourin espère ainsi que la lentille royale, dont l'intérieur est



Claude Fiola: se préparer pour l'exportation.



Archives La Liberté

Richard Sabourin: explorer le marché vietnamien.

vert, saura séduire les Vietnamiens, déjà des consommateurs d'une variété semblable, le split mung bean. «Peut-être qu'on va rencontrer une entreprise intéressée à promouvoir nos produits?»

Président du CDÉM, c'est cependant en tant qu'entrepreneur que Raymond Poirier se rendra au Vietnam, attiré par la présence dans un même lieu de nombreux représentants de la francophonie, venus de tous les horizons. Son objectif: trouver des débouchés pour la trousse pédagogique de Paul et Suzanne.

«Dès le départ, tenter de vendre Paul et Suzanne à l'extérieur du pays faisait partie de mon plan d'affaires, explique-t-il. Paul et Suzanne, c'est un produit fait pour les jeunes qui ont besoin de francisation. Je m'en vais donc vérifier si dans d'autres pays, cette trousse pourrait aider les enfants à apprendre le français. Ou peut-être qu'on peut la traduire et l'adapter à l'enseignement d'une autre langue? Ou l'adapter à l'enseignement du français dans d'autres régions du monde?»

Chose certaine, indique-t-il, «participer à ce salon-là, ça me permet de voir plein de monde en même temps. Ça tombe pile pour moi! J'y vais donc à titre privé.... mais c'est sûr que je ne pourrai pas m'empêcher de promouvoir le CDÉM!»

Le CDÉM a d'ailleurs obtenu une participation financière de la part de la Province pour défrayer une partie des coûts du voyage pour les participants. «On y va pour mettre les francophones du Manitoba sur la carte, explique Maurice McMarthy, pour que les gens sachent qu'il y a des francophones au centre du continent nord-américain. On y va pour rappeler qu'il y a ici des possibilités de faire des affaires dans un milieu bilingue. On va souligner les attraits touristiques. Et comme c'est dans le cadre de la francophonie, notre participation permet au Manitoba d'y être présent.»

Stimuler la création d'entreprises et leur dénicher des marchés, ici comme à l'extérieur, cela fait partie des mandats du CDÉM, poursuit Maurice McCarthy, qui précise qu'un des agents de l'organisme, Louis Tétrault, vient de parfaire une formation lui permettant d'aider les entreprises désireuses d'exporter leurs produits. «Les entreprises peuvent être listées dans une banque du gouvernement, explique Maurice McCarthy, mais il leur faut d'abord être en mesure de répondre aux critères.»

«Participer à des événements comme cette foire internationale, ça nous permet aussi d'acquérir de l'expérience dans ce genre de choses», mentionne-t-il.

Acquérir de l'expérience, tester les marchés, voir comment il devrait modifier ou adapter ses produits pour attirer des clients outre-frontière et connaître avec plus de précision les investissements nécessaires: c'est justement ce que Claude Fiola, de Dominion Windows, est en train de faire.

Présent au forum économique de novembre dernier en Beauce, Claude Fiola en était revenu avec un partenaire de la Colombie-Britannique, en vue de l'obtention d'un contrat en Chine. L'affaire ne s'est pas concrétisée. Mais depuis, Claude Fiola multiplie les occasions de se préparer en vue d'une percée du marché international.

Il était récemment présent à une session d'information sur le marché américain à Chicago et il est possible qu'il obtienne, avec un distributeur canadien, un important contrat aux Philippines, où, explique-t-il, le gouvernement s'est engagé à construire des maisons sur une période de sept ans.

Des étudiants du collège communautaire Red River préparent également une étude du marché chilien. «Un étudiant se rendra au Chili pour nous et pendant trois mois, il fera du porte-à-porte à Santiago», explique Claude Fiola.

Percer les marchés extérieurs, croit l'entrepreneur, c'est une affaire de temps et de patience. «On apprend, on se prépare et on se tient les yeux ouverts!»

Pressenti pour se rendre au Vietnam, Claude Fiola a finalement dû refuser. Son entreprise de fabrication de fenêtres, explique-t-il, est en ce moment trop occupée à fournir à la demande à la suite des inondations.

Sylviane LANTHIER

LA LIBERTÉ continuera même en cas de grève!

Message aux abonnés

Une grève des employés de la Société canadienne des Postes s'avère fortement possible et peut-être imminente. Les scénarios les plus encourageants veulent qu'une loi spéciale de retour au travail, adoptée rapidement par le gouvernement fédéral, réduirait la durée d'une telle grève à quelques jours au plus. Aux bureaux de Winnipeg, on nous dit que si une grève est déclarée, le public en sera notifié quelques jours avant. On nous dit aussi que nous pouvons continuer de fonctionner selon nos habitudes. La livraison du courrier ne serait probablement perturbée que pendant quelques jours.

Si cependant la grève devait durer plus longtemps, la livraison de *La Liberté* en serait affectée. **Nous avons donc élaboré un plan qui nous permettra de rejoindre le plus efficacement possible la majeure partie de nos abonnés, en cas de grève prolongée (qui durerait plus que quelques jours).**

Ce plan prévoit que les abonnés à *La Liberté* devront se rendre chercher leur exemplaire du journal dans la caisse populaire de leur village ou région (à leur école dans le cas des abonnés de Saint-Laurent et de Saint-Lazare). En ville, six lieux de distribution ont été prévus.

Veuillez dès maintenant noter l'endroit où il vous faudrait vous rendre pour chercher votre journal en cas de grève.

À Winnipeg

À Winnipeg, les abonnés pourront se procurer leur journal **le jeudi et le vendredi de 16 h à 20 h, dans un des endroits suivants**: l'école Lavallée, l'école Lacerte, l'école Noël-Ritchot et le Collège universitaire de Saint-Boniface, ainsi que dans les bureaux de *La Liberté*.

Nous avons tenté d'acheminer les abonnés de Winnipeg vers le lieu de distribution qui se trouve le plus près de chez eux. **Pour savoir où vous rendre, vous devez d'abord repérer votre code postal dans la liste qui suit:**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2H** ?

- vous vous rendez dans **les bureaux de la Liberté** si votre code se termine par: 0A6, 0B3, 0B5,0B6, 0B7, 0B8, 0B9, 0C1, 0C7, 0C8, 0E2, 0E3, 0E4, 0E5, 0E6, 0E7, 0G3, 0G4, 0G6, 0G7, 0G8, 0G9, 0H2, 0J6, 0J7, 0J8, 0J9, 0K3, 0K4, 0K7, 0K9, 0L3, 0L4, 0L5, 0L5, 2C2, 2C4, 2P1, 2P3, 2P4, 2P5, 2P7, 2P8, 2P9, 2R1, 2W4, 2W5, 2W7, 3A4, 3B3, 3B4, 3G4, 3G5, 3G6, 3G7, 3H1, 3H3.
- vous vous rendez **au CUSB** si votre code se termine par: 0H2, 0H3, 0H4, 0H5, 0H6, 0H7, 0J3, 0J4, 0L7,0L9, 0M2, 0M5, 0M7, 0M8, 0M9, 0N2, 0N3, 0N4, 0N5, 0N6, 0N8, 0N9, 0P7, 0P8, 0P9, 0R1, 0R2, 0R3, 3G1, 3C6, 1Z1, 2A6, 2A7, 2B2, 2B3, 2B4, 2C3, 2G3, 2G4, 2G5, 2G6, 2G7, 2M2, 2M3, 2M4, 2M6, 2M8, 2M9, 2N1, 2N3, 2N6, 2V1, 2V2, 2V3, 2V4, 2V5, 2V7, 2V8, 2V9, 2W2, 2W3, 2W9, 2X1, 2X2, 2X3, 2X4, 2X5, 2X6, 2X7, 2X8, 2X9, 2Y1, 2Y2, 2Y3, 2Y7, 2Y9, 2Z1, 2Z3, 2Z4, 2Z5, 3C3, 3C4, 3C7.
- vous vous rendez à **l'école Précieux-Sang** si votre code se termine par: 0M3, 0R6, 0R8, 0R9, 0S1, 0S3, 0S4, 0S5, 0S6, 0S7, 0T3, 0T4, 0T5, 0T7, 0V5, 0V9, 0W1, 0W3, 0W4, 0W5, 0W6, 0W7, 0W8, 0W9, 0X4, 0X6, 0Y1, 0Y2, 0Y3,0Y4, 0Y6, 0Y7, 0Y9, 0Z3, 0Z4, 0Z5, 0Z7, 0Z8, 0Z9, 1A1, 1A3, 1A6, 1A8, 1A9, 1B1, 1B3, 1B6, 2B9, 1C1, 1C2, 1C5, 1C6, 1C7, 1C8, 1C9, 1E1, 1E2, 1E5, 1E9, 1G1, 1G4, 1G6, 1H1, 1H9, 1J3, 1J5, 1K3, 1K5, 1L6, 1M8, 1N3, 1N5, 1L2, 1L5, 1P3, 1P7, 1R2, 1R5, 1R7, 1S4, 1S8, 1S9, 1T5, 1T7, 1V2, 1V8, 1V9, 1W2, 1W3, 1W5, 1X2, 1X3, 1X4, 1X6, 1X7, 1Y1, 1Y2, 1Y9, 1Z5, 1Z7, 1Z9, 2A2, 2A5, 2E4, 2E5, 2G8, 2G9, 2H4, 2J3, 2J4, 2J5, 2J6, 2J8, 2K3, 2K4, 2K5, 2K6, 2K7, 2K8, 2K9, 2L2, 2L3, 2L4, 2L8, 2R8, 2S2, 2T1, 2T3, 2T6.

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2J** ?

- vous vous rendez **aux bureaux de La Liberté** si votre code se termine par: 0A7, 0A8, 0A9, 0B7, 0C2, 0C8, 0E4.
- vous vous rendez à **l'école Précieux-Sang** si votre code se termine par: 09, 0L3, 0L4, 0M4, 0M8, 0N5, 0P6, 0P7.
- **Tous les autres abonnés dont le code postal commence par R2J** vont chercher leur journal à **l'école Lacerte.**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2M** ?

- vous vous rendez à **l'école Précieux-Sang** si votre code se termine par : 0A3, 0B1, 0B7, 0C3, 0E1, 0C5, 0E1, 0E2, 0E4, 0E6.
- **Tous les autres abonnés dont le code postal commence par R2M** vont chercher leur journal à **l'école Lavallée.**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR **R2N OU R3X**? Rendez-vous à **l'école Lavallée.**

VOTRE CODE POSTAL COMMENCE PAR R3T OU R3V? Rendez-vous à **l'école Noël-Ritchot.**

- **Si votre code postal commence par**: R3R, R2C, R3W, R2E, R2G, R2P, R2V, R2R, R2X, R2W, R3A, R3B, R3C, R3E, R3G, R3J, R2Y, R3K, R3L, R3M, ou R3N, votre exemplaire de journal vous attend **aux bureaux de La Liberté.**

En région

En région, les abonnés pourront se procurer leur exemplaire de *La Liberté* en se rendant **à la caisse populaire de leur village ou de leur région.**

Les journaux seront **disponibles le vendredi dans toutes les caisses** (et parfois dès le jeudi, mais il sera impossible de garantir la livraison du journal dès le jeudi dans toutes les régions).

Voici dans quelle caisse vous devrez vous rendre selon l'endroit où vous habitez et votre code postal:

- Caisse de La salle : R0G 1B0 (**La Salle**)
- Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes: R0G 1M0 (**Lourdes**), R0G 2L0 (**Somerset**), R0G 2E0 (**Saint-Léon**)
- Caisse de Saint-Claude: R0G 1Z0 (**Saint-Claude**):
- Caisse de Haywood: R0G 1W0 (**Haywood**)
- Caisse de Élie: R0H 0H0 (**Élie**)
- Caisse de Saint-François-Xavier: R4L 1A2 (**Saint-François-Xavier**)
- Caisse de Lorette: R0A 0Y0 (**Lorette**), R0G 2W0 (**Vermette**)
- Caisse de Sainte-Anne-des-Chênes: R0A 1R0 (**Sainte-Anne, Sainte-Geneviève**), tous les abonnés dont le code commence par : R5H..., R0A 1J0 (**Dufresne**) et R0E 1S0 (**Richer**)
- Caisse de La Broquerie: R0A 0W0 (**La Broquerie**), R0A 0N0 (**Giroux**), R0A 0Z0 (**Marchand**), R0A 2A0 (**Steinbach**), R0A 2N0 (**Saint-Labre et Woodridge**)
- Caisse d'Otterburne: R0A 1G0 (**Otterburne**)
- Caisse de Saint-Pierre-Jolys: R0A 1V0 (**Saint-Pierre**)
- Caisse de Saint-Malo: R0A 1T0 (**Saint-Malo**)
- Caisse de Letellier: R0G 1C0 (**Letellier**), R0A 1P0 (**Roseau River**), R0A 2B0 (**Stuartburn**)
- Caisse de Saint-Joseph: R0G 2C0 (**Saint-Joseph**)
- Caisse de Saint-Jean-Baptiste: R0G 2B0 (**Saint-Jean-Baptiste**), R0G 1K0 (Morris)
- Caisse d'Aubigny: R0G 0C0 (**Aubigny**)
- Caisse de Sainte-Agathe: R0G 1Y0 (**Sainte-Agathe**)
- Caisse de Saint-Adolphe: R0A 1S0 et tous les codes commençant par R5A (**Saint-Adolphe**), R0A 1E0 (**Niverville**)
- Caisse d'Île-des-Chênes: R0A 1T0 (**Île-des-Chênes**), R0A 0X0 (**Landmark**), R0A 1C0 (**New Bothwell**).
- Caisse de Saint-Georges: R0E 1V0 (**Saint-Georges**)
- Caisse de Laurier: R0J 1A0 (**Laurier**)
- Caisse de Sainte-Rose: R0L 1S0 (**Sainte-Rose**)
- À **Saint-Lazare** et **Saint-Laurent**, nous prions les abonnés de se rendre à l'école de leur village.

Ce mode de distribution du journal ne sera nécessaire qu'en cas de grève prolongée. Il permettra de maintenir le contact avec la grande majorité de nos abonnés, mais malheureusement ceux qui se trouvent à l'extérieur des régions énumérées plus haut ne pourront recevoir leur journal. Les exemplaires du journal continueront cependant à être déposés auprès de Postes Canada pour livraison ultérieure.

La Liberté tient à remercier les institutions scolaires et les caisses populaires, sans la collaboration de qui il nous serait difficile de maintenir le contact avec nos lecteurs. Nous remercions aussi les abonnés et abonnées pour leur patience et leur collaboration en cas de grève.

La direction

Le Babillard

SAINT-BONIFACE

➾ La Bibliothèque publique de Saint-Boniface invite le grand public à une ***vente de livres et de magazines*** qui se tient jusqu'au 28 septembre dans les locaux de la bibliothèque sur le boulevard Provencher. Les prix varient entre 3 $ le livre et 1 $ le sac de livres selon la semaine (986-4270). ➾ La Chorale de la paroisse de la cathédrale lance un ***appel à tous les choristes en herbe***. Les répétitions se déroulent les mercredis de 19 h 30 à 21 h à la Cathédrale de Saint-Boniface. Pour une audition, téléphonez à Jeannine Vermette au 237-3063 (avant le 24 septembre). ➾ Le 24 octobre, rendez-vous au gymnase Holy Cross (209, rue Dubuc) à compter de 17 h 30 pour le ***banquet des fêtes du 150e anniversaire de la fondation du diocèse de Saint-Boniface***. Billets: 30 $ (237-9851). ➾ Dès le 12 septembre, la chorale ***Les Joyeux Troubadours*** tiendra ses répétitions tous les vendredis à 13 h 30. Bienvenue à tous. Contactez Léo Girard au 253-2584.

SAINTE-GENEVIÈVE

➾ Le Comité culturel de Sainte-Geneviève vous invite à son ***souper communautaire*** le 21 septembre de 16 h à 19 h, au Centre récréatif. Admission: 8 $ adultes, 3 $ enfants de 5 à 12 ans, gratuit pour les moins de cinq ans. Au programme: musique, exposition de photographies, pré-vente du livre historique de la paroisse et exposition d'artisanat. (422-5670).

SAINT-LAURENT

➾ Le dimanche 14 septembre à 9 h 30 Monseigneur Léonard Wall procédera à la ***bénédiction de la nouvelle salle paroissiale***. La bénédiction sera suivie à 10 h d'une ***messe célébrant l'arrivée à Saint-Laurent des Sœurs franciscaines***. Une réception suivra à la salle paroissiale. L'ouverture officielle de la salle est prévue pour 17 h 30. Bienvenue à tous!

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

➾ Le Tourism Steering Committee de la région du Sud-Est tient une ***session d'information sur les stratégies de développement touristique pour la région de Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Agathe, Saint-Malo et Sainte-Anne*** le 29 septembre à compter de 9 h au musée du village ménnonite de Steinbach. Inscriptions: 268-2884.

FINANCEMENT

➾ Dernière chance! La 20e édition du ***Gala du homard*** du Cercle Molière a lieu ce samedi à partir de 18 h 30 au Centre des congrès de Winnipeg. Les billets sont en vente au coût de 70 $ (plus taxes). Homard à volonté. (237-1288). ➾ Le Centre Miriam, un centre de counselling pour familles à faible revenu, vous invite à participer au ***Marcheton Aide-aux-Enfants*** qui se déroulera le 27 septembre ainsi qu'à sa ***Danse de l'Halloween*** qui se tiendra le 31 octobre au Club LaVérendrye (237-5542).

DE DEUX À VINGT ANS

➾ Enfants et parents francophones de Saint-Vital, venez vous amuser, chanter, bricoler et jouer en français avec les ***Mini Franco-Fun de Saint-Vital*** tous les mercredis ou jeudis à compter du 17 septembre. Contactez Lissette (mercredis) au 253-9745 ou Jacqueline (jeudis) au 253-0931. ➾ Chaque deuxième dimanche du mois à 19 h 15, rendez-vous au CUSB pour la ***messe jeunesse*** animée par les étudiants du CUSB (233-0210, poste 424). ➾ Le ***Centre jeunesse de Pluri-elles*** accueille les jeunes de 12 à 18 ans tous les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30 (233-1735 ou au 1-800-207-5874). ➾ Le ***Jardin quatre ans*** accepte toujours les inscriptions pour les enfants qui auront trois ou quatre ans avant le 31 décembre 1997. le Jardin quatre ans offre des sessions en français et en francisation (237-5504).

CROISSANCE PERSONNELLE

➾ Pluri-elles reprend son groupe ***Connaissance de soi*** tous les jeudis soirs de 19 h à 21 h dès le 11 septembre et jusqu'à la fin de mai. Du 11 au 25 septembre le thème abordé sera la Communication efficace (233-1735 ou le 1-800-207-5874).

AU TRAVAIL

➾ Vous êtes à la recherche d'un emploi? Le programme ***Faire carrière*** parrainé par Pluri-elles peut vous aider. Présentez-vous à l'une des sessions portes ouvertes qui seront offertes à 13 h 30 le deuxième jeudi de chaque mois. (233-1735 ou 1-800-207-5874).

RECHERCHÉ

➾ Les Chevaliers de Colomb de Saint-Martyrs sont à la recherche de personnes ou groupes (culturels ou paroissiaux) pour participer aux soirées canadiennes du ***Relais des pionniers du Festival du Voyageur*** qui aura lieu du 19 au 21 février 1998. Contactez Olivier au 253-2181 avant le 20 septembre. ➾ Avez-vous en votre possession des photos de la ***Maison Joseph Royal*** (147, boulevard Provencher) datant des années 1873 à 1913? Si c'est le cas, contactez Marcel Champagne au 235-1072. ➾ Le Musée de l'homme et de la nature est à la ***recherche de guides bénévoles d'expression française pour animer ses programmes scolaires*** les mercredis durant l'année scolaire. Le Musée vous offre toute la formation nécessaire, l'entrée libre aux galeries et l'occasion de gagner une expérience de travail. Adressez-vous à Mireille Lamontagne au 988-0688. ➾ ***Avez-vous été témoin de l'incendie de 1922 qui ravagea le Collège universitaire de Saint-Boniface?*** Disposez-vous de documents écrits ou de photographies de l'événement? Carole Barnabé, qui travaille à la préparation d'une exposition commémorant l'événement, a besoin de votre aide (233-0210). ➾ La Société franco-manitobaine accepte les ***nominations aux Prix Riel***, présentés annuellement aux personnes qui ont œuvré au développement de la communauté franco-manitobaine. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 30 septembre. Contactez Michel Loiselle au 233-4915 ou au 1-800-665-4443. ➾ ***Pluri-elles sollicite les dons de vêtements, de bijouterie et de souliers pour les femmes cherchant un emploi***. Les dons peuvent être déposés aux locaux de Pluri-elles sont situés au 674, rue Langevin.

DE CHOSES ET D'AUTRES

➾ La première réunion des ***Orchidophiles du Manitoba*** se tiend le 21 septembre à 14 h au CUSB, salle 1147. ➾ ***Manifestation Reprenons la nuit*** le 19 septembre à 20 h devant le palais législatif. Apportez vos banières. Renseignements, contactez Réseau au 235-0640.

RÉUNIONS

➾ La ***Corporation Maison Gabrielle-Roy*** tiendra son AGA le 22 septembre à 20 h au CUSB. À cette occasion, Ann Purvis, gagnante du grand tirage bénéfice se verra remettre la peinture de Tascona. Cette activité a permis à la Corporation de récolter 2 500 $.

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*



photo: Carole Thibeault

Honneur aux fondateurs

A l'occasion de son 20e anniversaire, la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) a tenu à remercier d'une façon spéciale deux bénévoles fondateurs de l'organisme. En compagnie de Mon oncle Oscar (à gauche), la présidente Dina Rondeau (dame de droite) a remis une plaque commémorative à Alice Labelle-Beaudette et Adrien Leclerc. Ces derniers étaient visiblement surpris et heureux de recevoir un tel honneur de la part de leur confrères et consœurs.

La FAFM a célébré ses 20 ans à l'occasion de son assemblée générale annuelle qui se tenait à Lorette, le 5 septembre. Parmi les invités spéciaux, notons la présence du président de l'Assemblée des aînes francophones du Canada, André Lécuyer. Lors de son allocution, il a rappelé aux aînés qu'il est important de soutenir leur fédération s'ils veulent avoir une voix.

Les principaux dossiers traités par la FAFM au cours de la prochaine année seront le Centre de ressources communautaires avec un volet pour les 55 ans et plus ainsi qu'une nouvelle formule pour la promotion et le recrutement. Actuellement, l'organisme possède un membership de 18 clubs affiliés et de 55 membres individuels.

Le nouveau conseil exécutif de la FAFM est composé de Dina Rondeau, Gérard Tétrault, Gertrude Gagné, Hélène Trudel, Augustine Abraham, Adrien Leclerc, Éliane Nadeau, Armand Guénette et René Toupin.

C.T.

Beaucoup de bruit pour rien croit Steve Toppings

Les résidants de Sainte-Agathe sont inquiets

Les résidants de Sainte-Agathe sauront cet automne si la Province pourra ou non procéder à la construction d'une digue autour de leur village, indique le directeur du département de l'eau et des ressources hydriques, Steve Toppings. Il avoue cependant que les travaux ne pourront débuter avant le printemps et la construction ne sera pas terminée à temps pour la crue de 1998.

«Nous procédons aussi rapidement que possible. La Province, ajoute Steve Toppings, a déjà retenu les services d'une firme d'ingénieurs qui débuteront sous peu l'étude de faisabilité.»

Cette étude, dont le rapport final est attendu pour l'automne doit évaluer les limites de la nouvelle digue pour permettre entre autres le développement futur du village, les problèmes techniques et les coûts associés à la construction.

«L'argent n'est pas un problème, assure Steve Toppings. Les gouvernements fédéral et provincial ont chacun mis de côté 12 millions $ pour la construction de digues. À cela s'ajoutent 34 millions $ du provincial. La Province a la ferme intention de construire une digue autour du village de Sainte-Agathe, indique-t-il. C'est pour nous une priorité absolue. Il est évident que de construire une digue autour d'une communauté compacte est pour nous plus rentable que de compenser les résidants individuellement.»

Des craintes non fondées

Par ailleurs, prévient Steve Toppings, les craintes exprimées par les résidants de Sainte-Agathe devant la signature d'un document qui circule depuis une semaine ne sont pas fondées.

Ce document, explique-t-il, permet au signataire qui s'engage à protéger sa propriété contre les inondations futures, de récupérer le déductible de 20 %.

Une propriété est considée comme protégée si: 1) la Province opte pour la construction, à ses frais, d'une digue autour de la communauté; 2) le propriétaire choisit de surélever son terrain ou 3) si le propriétaire décide de construire une digue autour de sa maison. Dans les deux derniers cas, le propriétaire sera compensé jusqu'à concurrence de 30 000 $ pour les travaux entrepris.

«Une personne dont la résidence principale ou le commerce serait situé à l'intérieur du village endigué pourrait tout de même faire application auprès du Programme de protection contre les inondations pour sa ferme ou sa propriété située en dehors des limites de la digue», précise Steve Toppings.

Les craintes des résidants tiennent à une clause selon laquelle le résidant qui n'est pas protégé par une digue ou qui n'a pas élevé son terrain après cinq ans doit remettre à la Province un montant équivalant au déductible.

En aucun cas la signature du document oblige le propriétaire à débourser lui-même les frais de construction de digues, tient à rappeler Steve Toppings, dénonçant ainsi certains propos tenus dans un article d'un quotidien de Winnipeg. Il reconnaît cependant les problèmes de communication de son département avec la population. Une rencontre d'information publique doit d'ailleurs avoir lieu à Sainte-Agathe vers la fin de la semaine pour régler ce problème.

«Si après trois ans la province n'a toujours pas construit de digue autour de Sainte-Agathe, les résidants ont toujours deux autres années pour faire application auprès du programme de protection contre les inondations», indique-t-il.

Anie CLOUTIER



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

Site Lagimodière

Un nouvel organisme pour mener le dossier

Ceux et celles qui s'intéressent à l'avenir du site Lagimodière-Gaboury sont invités à assister, le jeudi 25 septembre, à une assemblée générale dont le but est de créer officiellement la Société du Patrimoine Lagimodière-Gaboury.

Issue des démarches entreprises par Maurice Prince pour obtenir une désignation historique du site, la nouvelle Société sera aussi la continuation du comité de préservation du site Lagimodière créé par le conseiller Daniel Vandal.

«Ça fait un an qu'on fonctionne comme conseil d'administration, explique le secrétaire-trésorier de ce comité, Philippe Le Quéré. Avant d'aller plus loin dans nos démarches, nous voulons revenir vers la communauté, et fonder un organisme en organisant une première assemblée générale. Sans vouloir incorporer la Société, nous voulons nous doter d'une constitution et de règlements, ainsi que d'un mandat bien précis et d'un processus d'élections.»

Jusqu'ici, le groupe de bénévoles a obtenu de la Province une contribution de 8 500 $ pour l'organisation de fouilles archéologiques sur le site, dans le but de trouver des artéfacts qui pourraient prouver qu'il s'agit bien de l'endroit où Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury ont établi leur maison.

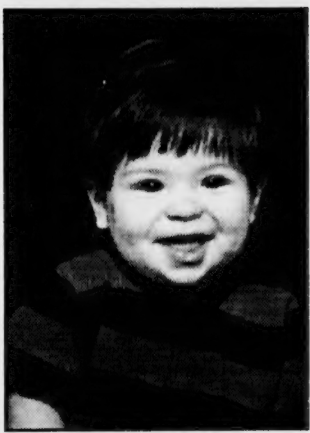
«On tente maintenant d'obtenir un autre 8 000 $ d'autres sources gouvernementales pour compléter le financement des fouilles, explique Philippe Le Quéré. On a besoin de faire ces fouilles avant de retourner à la commission fédérale» qui entend les nouvelles demandes de désignation historique.

Le but de l'organisme: obtenir une telle désignation du gouvernement fédéral, puis de la province et de la municipalité. «Après, on pourra voir comment on veut aménager ce site et qui va le faire, explique Philippe Le Quéré. Certains parlent d'un terrain de soccer, d'autres d'une vocation plus historique. Moi, je pense qu'il y a de la place pour tout le monde sur les 23 acres du terrain.»

L'assemblée annuelle aura lieu dans l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface (219, boul. Provencher), à compter de 19 h 30.

Sylviane LANTHIER

T'es parent avec qui, toi?



Salut tout le monde!

Me voilà!!

Je m'appelle Joël et j'ai célébré ma première année sur la planète Terre, le 26 août.

Mon papa, Paul d'Eschambault et ma maman, Andréa Léger sont très fiers de moi!

À bientôt!!

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Miser sur l'architecture pour attirer les touristes

Saint-Pierre-Jolys a pignon sur rue

La rue principale est bordée d'arbres, sur les trottoirs de pavé uni sont disposés des bancs et des pots de fleurs, les façades des commerces ont un cachet d'antan et une série de murales rappelle l'histoire des résidants de Saint-Pierre-Jolys. Mirage, dites-vous? Vœu pieux? Pas si les commerçants de Saint-Pierre ont leur mot à dire, indique Nicole Lavergne, une des instigatrices du projet de revitalisation de la rue principale.

«Il y a six ans, on a tenu des tables rondes sur le sujet, fait remarquer Nicole Lavergne, copropriétaire d'Assurance Lavergne. Tout le monde était d'accord pour dire qu'il fallait faire ressortir notre cachet franco-manitobain. Présentement, l'architecture du village ne reflète pas notre passé. On veut retourner à nos racines et faire valoir notre patrimoine.»

Bien que les initiatives antérieures ne se soient jamais concrétisées, les résidants et les commerçants croient toujours dans le projet de revitalisation. Une seconde réunion sur le projet est d'ailleurs prévue pour la fin de septembre, indique Nicole Lavergne. «Et cette fois, on dirait que ça peut marcher. La mairesse se dit très ouverte à l'idée, nous avons Murielle Bugera de la Corporation Chaboillié qui appuie le projet, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues (CDEM) et Cécile Allard d'Héritage Canada derrière nous. C'est comme si tout s'enchaînait. C'est vraiment emballant.»

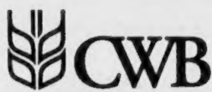
Très optimiste face aux chances de succès du projet, Mariette Mulaire du CDEM, met cependant un bémol. Les commerçants de Saint-Pierre-Jolys n'en sont encore qu'aux premiers stades, explique-t-elle. En premier lieu, ils doivent s'entendre sur l'aspect qu'aura la rue principale. «Est-ce qu'ils veulent des grenouilles à tous les coins de rue? C'est une possibilité comme une autre», indique Mariette Mulaire.

Les commerçants envisagent entre autres de faire appel aux services de consultants d'Héritage Canada comme l'ont fait avant eux ceux du boulevard Provencher à Saint-Boniface. «La beauté du programme Rues Principales est qu'il donne une recette pour revitaliser une rue principale. Il aide les citoyens à définir quels sont les acquis, leur vision et le marché potentiel, continue Mariette Mulaire. La revitalisation, ce n'est pas juste changer les vitrines!»

«Il y a beaucoup de murs blancs à Saint-Pierre, souligne Raymond Lavergne, copropriétaire d'Assurance Lavergne. Mettre de la vie sur ces murs, ça serait une façon d'encourager l'industrie touristique!» Mais comme le fait remarquer son voisin, le comptable Denis Fillion, «il faut plus que refaire les façades des magasins pour attirer les touristes. Il faut que ça complémente autre chose. C'est certainement une bonne idée, le problème c'est de trouver le temps de s'y mettre.»

«Ça fait plusieurs années que les gens de la région parlent d'encourager le développement économique et touristique, indique la mairesse Claudette Closson. L'idée qui ressort de toutes ces réunions, c'est qu'un des moyens d'y arriver est de donner un cachet à la rue principale. Le CDEM nous dit qu'il y a des touristes français prêts à venir au Manitoba à condition qu'il y ait des francophones pour les accueillir. Mais si on veut qu'ils s'arrêtent à Saint-Pierre plutôt que de simplement traverser le village, il faut le rendre plus attrayant. Cette année, on a reverni l'extérieur en bois rond du bureau touristique du village. On ne peut pas tout faire d'un coup, mais c'est un début.»

Anie CLOUTIER



La Commission canadienne du blé

Analyste des approvisionnements protéiques

Division de la planification et de la coordination

La Commission canadienne du blé (CCB), office de commercialisation de céréales d'envergure internationale, est à la recherche d'un analyste des approvisionnements protéiques au sein de la Division de la planification et de la coordination. Sous l'autorité du directeur, Planification et coordination, le titulaire sera chargé de déterminer les volumes et les points d'entreposage de divers grades de grain selon leur teneur en protéines et de formuler des recommandations sur les meilleures teneurs protéiques moyennes à offrir en fonction des besoins des marchés.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat avec spécialisation en économie agricole ou en statistique ou posséder une expérience connexe. Ils doivent avoir une bonne connaissance pratique du secteur céréalier, particulièrement en ce qui regarde les approvisionnements, le classement en fonction de la teneur en protéines, le transport et la mise en marché. Le candidat retenu possèdera des talents de communication orale et écrite ainsi qu'un grand sens de l'analyse et de l'organisation. Il devra également pouvoir se servir d'un ordinateur personnel et exploiter des logiciels de traitement de texte et des chiffriers. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, **au plus tard le 19 septembre 1997**, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références.

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
423, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B3



Festival du Voyageur

GÉRANT(E) DES PROGRAMMES DU PATRIMOINE

Festival du Voyageur Inc.

Se rapportant au directeur général, le gérant ou la gérante des programmes du patrimoine est responsable de : développer des dossiers historiques du Festival du Voyageur Inc. y compris assurer le bon fonctionnement et l'épanouissement des ressources historiques; gérer le site ocupé par le Fort Gibraltar; s'occuper de la vente et de la gérance d'activités spéciales.

Compétences requises :

- véritable intérêt dans l'histoire, surtout dans l'époque de la traite des fourrures;
- expérience dans le développement et la gérance d'activités spéciales souhaitable;
- éducation post-secondaire en histoire souhaitable;
- expérience ou connaissances dans la gérance de ressources historiques;
- connaissances dans l'établissement et l'administration de budgets;
- excellent sens de l'organisation, esprit d'initiative, capacité de travailler en équipe;
- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- flexibilité.

Salaire : 30 000 $ à 36 000 $

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 19 septembre 1997** au:

Directeur général, Festival du Voyageur Inc.
768, avenue Taché, Winnipeg MB R2H 2C4

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

MONK, GOODWIN est à la recherche d'un(e) secrétaire juridique bilingue avec expérience valable dans le domaine commercial.

Expérience du traitement de texte sur WordPerfect.

Connaissance pratique du français et de l'anglais.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae **le ou avant le 25 septembre 1997** à:

Mme Nellie Redekopp
444, avenue St-Mary
Bureau 800
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1

Télécopieur:
(204) 957–0423.

OFFRE D'EMPLOI

Le Comité culturel de Lourdes Inc.

est à la recherche d'un(e)
professeur(e) bilingue
pour donner des leçons de guitare à l'Institut collégial de Notre-Dame Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) une journée par semaine du mois d'octobre 1997 au mois de mai 1998.

Large clientèle à desservir.

Pour plus de renseignements svp contacter Gisèle au (204) 284–2160.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

EST À LA RECHERCHE D'UNE PERSONNE POUR COMBLER LE POSTE DE MONITEUR, TECHNICIEN / MONITRICE, TECHNICIENNE JUNIOR

FONCTIONS :

- Support des utilisateurs
- Installation et préparation d'équipement informatique
- Maintien des laboratoires d'informatique
- Dépannage technique d'équipement et des logiciels

QUALIFICATIONS :

Bonne connaissance et/ou expérience dans les domaines suivants serait un atout important :

- les logiciels MS Office
- Windows 95
- le fonctionnement des ordinateurs de type Macintosh et/ou de type Wintel
- le fonctionnement de l'Internet
- l'installation d'une variété de logiciels

- Sens de l'organisation - esprit d'équipe
- Connaissance des deux langues officielles

ENTRÉE EN FONCTION : Le 14 octobre 1997.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 26 SEPTEMBRE 1997 À :

Monsieur Denis Bernardin,
Directeur des services informatique
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale (Saint-Boniface MB) R2H 0H7
denis@ustboniface.mb.ca



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 or 235-4463 Fax : (204) 237-3240
www.ustboniface.mb.ca

AGENTS OU AGENTES DE LOCOMOTIVE ET DE TRAIN

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada cherche à combler des postes d'agents de locomotive et de train à ses centres d'exploitation situés en Ontario (Thunder Bay), au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les personnes qualifiées sont invitées à faire parvenir leur candidature d'ici le 17 septembre 1997.

Les exigences sont les suivantes :

- être titulaire d'une attestation d'études du REF, cahier A, en cours de validité
- parler l'anglais couramment
- être légalement admissible à travailler au Canada
- être qualifié pour travailler avec la loco-commande

Aucun renseignement ne sera donné au téléphone.

Veuillez faire parvenir votre candidature par écrit en décrivant votre expérience de travail et en joignant une photocopie de votre carte d'attestation d'études du REF à l'adresse suivante :

Monsieur J. Tytgat
Directeur – Centre de gestion des équipes
10 299, 127 Avenue, 5e étage
Edmonton, (Alberta) T5E 0B9



CANADIEN NATIONAL

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Ces postes désignés feront l'objet de vérifications de casier judiciaire.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.





Partenariat

OFFRE D'EMPLOI

Le PARTENARIAT du Collège Louis-Riel, la Caisse populaire de Saint-Boniface, l'Hôpital général Saint-Boniface, le Foyer Valade et le Centre Taché est à la recherche **d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice de projets.** La personne embauchée aura à rencontrer les personnels de chaque institution afin de faire connaître le PARTENARIAT et d'encourager les gens à entretenir des mentorats / projets avec les élèves du CLR. Ce projet s'inscrit dans le cadre de création d'emploi et le candidat ou la candidate doit être prestataire et répondre aux critères de l'assurance-emploi.

Faite parvenir vos curriculum vitae à l'attention de Lucienne Loiselle **avant le 19 septembre 1997** au :

Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2



et le



recherchent des
infirmier(ière)s autorisé(e)s
pour du travail occasionnel.

Le Centre Taché et le Foyer Valade sont deux centres de soins de longue durée offrant des services aux personnes âgées ou handicapées.

Ces personnes doivent:

- être membres de MARN;
- de préférence avoir de l'expérience avec les personnes âgées;
- être bilingues;
- posséder des qualités de leadership;
- posséder un bon sens de l'organisation.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit au:

Centre Taché
185, rue Despins
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2B3

(ou)

Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4

PLURI-ELLES (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une **coordonnatrice** pour

Ma carrière : mon choix
(Programme de réintégration sur le marché du travail pour femmes – Patrimoine canadien)

- planifier et coordonner la formation théorique et pratique et assurer la mise sur pied des cours de formation;
- administrer des procédures de sélection des participantes;
- assurer la supervision des stagiaires;
- faire une évaluation régulière des diverses composantes du programme.

Qualifications requises :

- excellente connaissance de la situation de la femme;
- deux ans de formation ou d'expériences connexes dans le domaine de la coordination de programmes;
- bon esprit d'équipe;
- expérience dans l'animation de groupes;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Contrat : du 30 septembre 1997 au 31 mars 1998.
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme.
Date de clôture : le mercredi 17 septembre 1997.

Faites parvenir vos curriculum vitae, avec la mention confidentielle, à la directrice générale :



Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

Café Internet & Make Your Own Computers

est à la recherche de
deux personnes à temps plein

Exigences :

- être bilingue, français et anglais;
- avoir de l'entregent;
- faire preuve d'initiative.

Le Café Internet offrira, si nécessaire, la formation pour travailler dans les domaines de la restauration et l'informatique.

Contacter: Gilles au 233–7873 pour un rendez-vous.

En vertu du programme d'emploi, le candidat doit être présentement sans emploi ou posséder un formulaire de demande de prestation d'assurance-emploi ayant été émis en 1994 ou après ou une réclamation parentale ou de maternité ayant été émise en 1991 ou après.

Poste à combler au sein de
La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Manitoba

INSPECTEUR/INSPECTRICE

Description générale du poste :
Se rapportant au directeur général, votre rôle sera de :

- planifier et réaliser les inspections des caisses populaires;
- collaborer à certains mandats spéciaux;
- effectuer des analyses financières sur les données des caisses populaires.

Qualifications recherchées :

- personne accréditée d'une désignation comptable (CA, CMA, CGA); ou
- personne avec degré en commerce aspirant à devenir accréditée; ou
- personne possédant une vaste expérience pertinente.

Exigences :

- personne motivée possédant d'excellents talents de communication orale et écrite en français et en anglais.
- Bonne connaissance des normes et standards de qualité des dossiers de travail d'un service d'inspection ou de vérification.
- Grand sens de l'organisation avec aptitude reconnue à travailler au sein d'une équipe, à respecter des échéances et à gérer de façon efficace sa charge de travail.
- Bon sens d'observation, de jugement, d'analyse et de critique.
- Expérience pratique reliée à l'utilisation d'outils micro-informatique.

La personne doit détenir un permis de conduire et pouvoir se déplacer pour aller travailler dans les caisses populaires.

Date d'entrée en fonction : à être négociée.

Rémunération :
La rémunération sera établie selon l'expérience et les qualifications. De plus, nous offrons une gamme d'avantages sociaux des plus concurrentiels.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae avec la mention «Personnel et confidentiel», à l'adresse suivante :

M. J. Claude Bru
Directeur général
La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires
100–605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2R1

Date limite : le 24 septembre 1997.

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un.e

RESPONSABLE DU MARKETING

Responsabilités :

- responsable de la recherche de commandites pour les activités du CCFM;
- responsable des projets de levée de fonds du CCFM;
- responsable des placeents publicitaires du CCFM;
- responsable de la production de matériaux publicitaires.

Qualités requises :

- bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit;
- expérience dans le domaine du marketing et des communications;
- connaissance de l'informatique;
- connaissance de la communauté et des groupes artistiques et culturels.

Salaire : à négocier.

Entrée en fonctions : le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 22 septembre 1997** au :



Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

PLURI-ELLES (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une **coordonnatrice** pour

Pour de meilleures relations
(Programme d'action communautaire pour enfants – Santé Canada)

- assurer le développement et le fonctionnement du programme «Pour de meilleures relations», selon les critères établis par Santé Canada;
- développer et offrir des groupes de soutien auprès des adolescentes et des femmes qui ont des enfants à risque;
- offrir des ateliers de prévention dans les régions ciblées;
- évaluer les diverses composantes du programme selon les critères établis.

Qualifications requises :

- excellente connaissance de la situation de la femme;
- deux ans de formation et d'éducation dans le domaine du counselling;
- bon esprit d'équipe;
- expérience dans l'animation de groupes;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Contrat : dès que possible (septembre 1997 à mars 1998, avec possibilité de prolongement pour deux ans).
Date de clôture : le mercredi 17 septembre 1997.
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme.

Faites parvenir vos curriculum vitae, avec la mention confidentielle, à la directrice générale :



Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

OFFRE D'EMPLOI

Les Auvergnois de Ponteix

recherchent
un(e) administrateur(trice)

Fonctions :

- gestion financière et administrative du Centre culturel Royer et de l'organisme les Auvergnois de Ponteix;
- planification, organisation et mise en marché de la programmation de l'organisme;
- gestion du personnel et des bénévoles;
- entretien et établissement de liens avec les divers organismes sociaux et politiques de la province.

Exigences :

- bonne expérience en administration et comptabilité;
- excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais;
- connaissance des logiciels Simple comptable, PageMaker et Word.

Salaire : à négocier.

Date d'entrée en fonction : le 29 septembre 1997.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae au plus tard **le 22 septembre 1997** à :

Les Auvergnois de Ponteix inc.
C.P. 603
Ponteix (Saskatchewan)
S0N 1Z0

ou par télécopieur au (306) 625–3965

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller en vente et marché Winnipeg sud-est

Exigences:

- Bilingue (français et anglais).
- Orienté vers la vente.
- Permis de conduire valide.

Responsabilités:

- lever des poids lourds (70 lbs);
- expédition et réception, avec travail de bureau;
- Entraînement pour personnes autonomes et motivées.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Tanya Masserey
Télécopieur: 925–6425

Berlitz Canada Inc.

est à la recherche de
professeurs de français
pour la région de Winnipeg.

Les candidats doivent détenir un Baccalauréat et posséder une maîtrise de la langue. Une formation de cinq jours sera dispensée.

Faites parvenir votre curriculum vitae à **Anne-Marie Colas** au numéro de télécopieur: (613) 238–7832.

Date limite:
le 25 septembre 1997.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF OU ADMINISTRATIVE

2 postes à durée déterminée et 1 poste bilingue à temps plein. Justice Manitoba. Winnipeg, Numéro du concours : 04422/97. Échelle de salaire : de 26 970 $ à 30 847 $. Date de clôture : le 19 septembre 1997.

Qualités requises : La personne choisie doit avoir suivi un cours de secrétariat reconnu et doit détenir plusieurs années d'expérience comme secrétaire administrative. Elle doit être capable de travailler de façon autonome avec peu de supervision, d'établir des priorités et de communiquer efficacement avec le public. De plus, elle doit posséder d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite, ainsi que pour les relations interpersonnelles et l'organisation. Une connaissance pratique en traitement de texte et en informatique (multi-mate) est obligatoire. Elle doit avoir déjà utilisé un transcripteur et pouvoir dactylographier 55 mots à la minute. Une connaissance du logiciel Word Perfect 7.0 pour Windows 95 est préférable. La personne choisie doit être capable de communiquer couramment dans les deux langues officielles (français et anglais).

Fonctions : Relevant d'au moins un agent ou une agente de l'administration des dossiers des clients, la personne choisie exécute des tâches de secrétariat et de bureau plus ou moins complexes, ainsi que des tâches administratives ayant trait aux dossiers des clients : rédiger la correspondance, préparer des relevés et répondre aux questions des clients et des organismes externes. Elle est aussi chargée d'ouvrir les nouveaux dossiers, ce qui signifie étudier le dossier, délivrer la correspondance requise et mettre à jour les données concernant les clients. Elle doit aussi tenir à jour un journal quotidien ainsi que divers dossiers de clients.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de recrutement.

Faites parvenir votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Justice Manitoba
Gestion des ressources humaines
405, avenue Broadway, bureau 910
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945–6692

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le lundi 15 septembre 1997

LIEU : Salle du Comité municipal, 604, chemin St. Mary's

HEURE : 16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986–5414



APPEL D'OFFRES

VENTE – MACHINERIE DE MATÉRIEL DE TRAVAUX

Lieu: À l'intersection de l'autoroute 60 et Acheson Industrial Blvd. Acheson (Alberta).

Date: Les équipements pourront être inspectés entre les 15 et 19 septembre, de 9 h à 16 h.

Les offres doivent parvenir à notre bureau au plus tard le mardi 23 septembre 1997 avant 14 h, heure avancée de l'Est.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu en s'adressant à **Canac International Inc., 1100, rue University, Bureau 600, Montréal (Québec) H3B 3A5.**

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Susan Pike au (514) 399–3181 ou (514) 399–8901 ou par télécopieur, au (514) 399–7618.

Canac se réserve le droit de rejeter toutes les offres et ne s'engage pas à accepter la plus avantageuse.



AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à nouvel ordre, des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN. Ils sont situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les cantons 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les cantons 8, 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine au Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit à quiconque de circuler dans ce secteur et que toute personne qui désire y avoir accès doit demander l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend toute la partie au nord et à l'ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes légères utilisé tous les jours. Il est interdit aux motoneiges et aux véhicules tous terrains d'y circuler compte tenu des risques courus pour tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, on doit présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, Base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Vous ne devez pas les ramasser ou les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez être explosif, veuillez aviser la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires pour en disposer.

Il est formellement interdit à toute personne non autorisée de circuler dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canadä

DÉCLARATION

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
PROVINCE DU MANITOBA

Avis est donné par la présente que jusqu'à 14 heures, le 25 septembre 1997 aux bureaux suivants:
Madame Annette Grenier Tétrault – (DSFM n° 49
485, chemin Dawson Lorette (MB)
ou
Madame Ginette Vincent – Caisse populaire La Vérendrye
12 PTH I I Saint-Georges (MB),

agents officiels recevront les candidatures pour le poste de représentant(e) régional(e) du:

QUARTIER SAINT-GEORGES – un poste

pour un terme de un an dans l'autorité locale sus-mentionnée.

Toute déclaration de candidature doit être faite par écrit et porter la signature d'au moins 25 électeurs et électrices ou 1 % de l'électorat du Quartier (en prenant le nombre le moins élevé des deux). Chaque déclaration doit être accompagnée du consentement écrit du candidat et de la déclaration des qualités requises dûment signée et assermentée.

Les «déclarations de candidatures» qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas déposées selon les règles seront rejetées.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des formules de déclaration de candidature en s'adressant aux bureau suivants:

Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204, Lorette (MB) R0A 0Y0
Téléphone: (204) 878– 9399 • Télécopieur: (204) 878–9407

ou

La Caisse populaire La Vérendrye ltée
Case postale 18 – 12 PTH I I
Saint-Georges (MB) R0E 1V0
Téléphone: (204) 367–8268 • Télécopieur: (204) 367–4766

Fait à LA BROQUERIE dans la Province du Manitoba ce 2e jour de septembre 1997, L'AUTORITÉ LOCALE DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49

Raymond Bédard
Directeur du scrutin par intérim
Téléphone: (204) 422–8896 • Télécopieur: (204) 422–9994

RÉUNION PUBLIQUE

La Société des alcools du Manitoba organisera des réunions publiques pour vous tenir au courant de ses services actuels

Venez assister à la réunion qui aura lieu dans votre région. Vous aurez ainsi l'occasion de partager vos idées et vos préoccupations avec nous

Le lundi 15 septembre 1997

à 19 h

Holiday Inn Winnipeg sud, salle Frontière
1130, chemin Pembina
Winnipeg (Manitoba)

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le (204) 474-5608. Appelez à frais virés si vous résidez à l'extérieur de Winnipeg



Message aux annonceurs

En cas de grève des Postes, ***La Liberté*** reste en affaires et sera publiée comme à l'habitude.
Les solutions de rechange pour la livraison du journal nous permettent de rejoindre plus de 90 % de nos abonnés et les journaux continueront à être en vente dans les kiosques habituels, à Saint-Boniface comme en région.

Vous pouvez donc continuer à annoncer dans le journal comme à l'habitude... en utilisant le télécopieur, le courrier électronique ou des entreprises privées de courrier pour nous faire parvenir le matériel nécessaire.

Veuillez aussi prendre note que la facturation sera faite par télécopieur pendant la durée de la grève, si grève il y a. Les factures devront être honorées selon les termes habituels.

La Liberté remercie les annonceurs pour leur coopération.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue THÉRÈSE CHEVALIER, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, veuve de Cyrille Chevalier, autrefois de la ville de Saint-Boniface, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, bureau 25, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 10e jour d'octobre 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour d'août 1997.

F. R. AVANTHAY
AVOCAT pour les exécutrices

La lagune de Lorette

Le Conseil des municipalités va trancher

À Lorette, le conflit portant sur la lagune , qui dure depuis une dizaine d'années, en arrive peut-être à sa dernière phase. Pour une troisième fois, les résidants du village verront la question portée devant le Conseil des municipalités du Manitoba. C'est du moins ce qu'affirme le ministre du Développement rural, Leonard Derkach, dans une lettre envoyée à la municipalité de Taché à la fin du mois d'août.

L'administrateur de la municipalité, Ernest Lajoie, signale que le conseil municipal a pris la décision de référer la question au ministère puisque les points de vue entre la rénovation de la lagune actuelle ou la construction d'une nouvelle sont toujours aux opposés.

«En mai dernier, le comité du District urbain local de Lorette a proposé à la municipalité de ne pas bâtir une nouvelle lagune mais d'agrandir celle que nous avons, explique l'administrateur. Le conseil n'était pas d'accord.» Les comités de District urbain locaux sont de nouvelles entités mises en place par la nouvelle loi municipale. Ces comités, formés du conseiller et de quelques autres résidants d'un même quartier électoral, ont le pouvoir de faire des recommandations formelles à leur municipalité, en ce qui concerne des questions locales.

Dans le cas de désaccord complet entre ce comité et la municipalité, la loi municipale accorde aux dirigeants le pouvoir de référer le conflit à une plus haute instance, ce qu'a fait le conseil de Taché.

«Nous avons envoyé une demande au ministre en juin, poursuit Ernest Lajoie. Dans sa réponse, il dit qu'il va remettre le dossier au Conseil des municipalités et que ces gens-là sont supposés entrer en contact avec nous. Ça fait un mois qu'on a reçu la lettre et on attend toujours.»

D'après l'administrateur, le conseil municipal croit fermement que la croissance du village de Lorette, et donc de la Municipalité, rend nécessaire la construction d'une nouvelle lagune pour traiter les eaux usées. «Les autorités environnementales nous obligent à régler la question avant de pouvoir faire de nouveaux développements, fait-il observer. Il y a encore de la construction qui se fait mais ce sont tous des projets qui ont été acceptés avant 1987.»



Gilbert Bourrier: «L'administration local n'écoute pas les résidants du village».



Archives La Liberté

Ernest Lajoie: «Une nouvelle lagune est nécessaire à la croissance de Lorette».

La nouvelle voulant que le cas soit de nouveau entre les mains du Conseil des municipalités fait monter la colère chez Gilbert Bourrier, un des principaux opposants au projet de construction d'une nouvelle lagune et président de l'Association des contribuables de Lorette.

Il accuse son administration locale de ne pas écouter les résidants du village et d'agir dans l'intérêt de quelques particuliers. «La loi municipale donne maintenant plus de responsabilités aux citoyens par le comité du District urbain local mais la municipalité ne l'écoute pas.

«Quelle sorte de gouvernement a-t-on?, questionne-t-il. On a eu un référendum (en octobre 1995) et les gens ont dit qu'ils ne voulaient pas de nouvelle lagune. O.K., j'admets que le vote était serré mais quand même! J'espère que le Conseil des municipalités ne commandera pas un autre référendum. La Municipalité n'a pas respecté le premier, je ne verrais pas pourquoi elle respecterait un deuxième!»

Carole THIBEAULT

Bravo Berthe!



Archives La Liberté

Berthe Lajoie, de Richer au Manitoba, a remporté le prix Envol vers la liberté pour l'ouest canadien. Ce prix a été remis à la récipiendaire le 7 septembre à Toronto, par la Société canadienne des Postes en collaboration avec la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. Berthe Lajoie est une apprenante du Centre Alpha de Saint-Boniface, et La Liberté avait déjà recueilli son témoignage, publié en février 1997.

Une nomination bienvenue

Francophone et compétent!

Assermenté à la cour du banc de la reine le 29 septembre prochain, Marc Monnin deviendra le troisième juge de langue française en fonction à cette instance.

Que les commentaires viennent de son père Alfred, de son frère Michel, de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) ou encore de l'Association du Barreau du Manitoba, les conclusions sont les mêmes: Marc Monnin est un candidat compétent pour assumer les responsabilités de magistrat. Le fait qu'il soit francophone ne vient qu'ajouter au bon accueil que reçoit sa nomination.

D'après Guy Joubert, nouvellement élu président de l'Association du Barreau et collègue de travail de Marc Monnin, le nouveau juge a déjà fait ses preuves. «Marc peut apporter un équilibre en cour, précise-t-il. Il a un talent assez spécial pour voir comment il est possible de résoudre un problème.»

À l'AJEFM, la nomination d'un francophone est évidemment bien accueillie. Elle répond directement au besoin reconnu de mettre en place du personnel bilingue pour pouvoir offrir des services en français à qui le demande. De plus, cette nomination est un pas de plus dans la normalisation du français dans le système judiciaire manitobain.

«Ce qu'on entend par normalisation, indique le coordonnateur de l'Association, Guy Jourdain, c'est que les gens se sentent à l'aise d'utiliser le français s'ils le veulent. Pour ça, ça prend des gens capables de répondre à leur demande. Il existe actuellement une politique d'offre active sur les services en langue française. Les lois sont là mais ça prend beaucoup d'efforts pour les mettre en application.»


Archives La Liberté
Guy Jourdain.

Il existe d'ailleurs un groupe de travail sur l'amélioration des services en langue française au sein du système judiciaire. Ce groupe travaille à l'élaboration de recommandations pour activer cette normalisation. Selon Guy Jourdain, qui en fait partie, le rapport du groupe devrait être remis au gouvernement à la fin de 1997. En plus de la nomination de personnel bilingue, le rapport devrait aussi proposer, entre autres, la mise sur pied de programmes de formation pour ces gens.

D'après Michel et Marc Monnin, Guy Joubert et Guy Jourdain, un système plus facilement accessible pour les francophones entraînera certainement une augmentation de la demande. Mais jusqu'à quel point? Michel Monnin répond: «Si l'avocat le mieux coté en ville ne parle pas français, c'est bien dommage mais c'est quand même lui que les gens risquent d'aller voir!»

Quant Alfred Monnin, qui se réjouit des gains acquis au cours des dernières années, il doute que le français ne soit jamais l'équivalent de l'anglais: «On ne représente que 5% de la population, c'est seulement 52 000 personnes. On ne peut pas espérer avoir le même niveau de services que du côté anglais.»

Carole THIBEAULT

Les trois juges Monnin

Le prestige du titre, la simplicité des hommes

Réunis dans la salle de séjour de la maison familiale, Alfred, Marc et Michel Monnin discutent de tout et de rien. Le père et les deux fils acceptent le plus modestement du monde leur cas plutôt exceptionnel: très bientôt, ils seront trois dans la famille à avoir été nommés juges...

Le père, Alfred Monnin, était, à son époque et encore aujourd'hui, une grande fierté de la communauté franco-manitobaine. Michel et Marc ont suivi ses traces. Le premier siège depuis déjà deux ans à la cour d'appel du Manitoba alors que le deuxième sera assermenté, le 29 septembre, à la cour du banc de la reine.

Alfred Monnin se dit très fier de voir que deux de ses cinq fils ont, comme lui, accédé à la magistrature. Pourtant, si Marc et Michel affirment avoir été quelque peu influencés par la carrière de leur père, ce n'est pas lui qui les a poussés dans cette voie. «Au contraire, disent-ils, il nous a plutôt avertis! Ce n'est pas une carrière facile.»

«J'avais commencé une carrière en diplomatie et je travaillais à Ottawa, raconte Marc Monnin. Je suis revenu à Winnipeg pour parfaire mon droit car je croyais que ça m'aiderait. Et puis j'ai décidé de rester. Après 20 ans, voilà où j'en suis. Je n'aurais jamais cru qu'un jour je serais juge.»

Peu imbus de leur titre, les trois hommes demeurent très simples. «On est juge à notre bureau», explique Michel Monnin. Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, les rencontres familiales ne sont pas l'occasion de grandes discussions juridiques. «On va parler des gens qu'on rencontre mais si on parle de droit, on se le fait dire par les autres, indiquent en riant les deux fils. Ce n'est pas intéressant pour eux.»

Par leur expérience, Alfred et Michel Monnin soulignent par ailleurs qu'il n'est pas toujours facile de discuter de leur profession avec tout le monde. Cela vient du fait qu'elle est pratiquée par un nombre restreint de personnes. Le retraité, qui a siégé pendant 33 ans, s'ennuie cependant de ce milieu bien spécial. «La cour ne me manque pas, tient à spécifier Alfred Monnin. Ce sont les gens qui me manquent. On travaille ensemble pendant des années. On échange sur nos causes, sur les changements qui se sont faits ou qui s'en viennent. On devient très intimes sur le plan professionnel.»

Le dernier arrivé à la cour du banc de la reine affirme pour sa part qu'il a hâte de faire son entrée dans ce milieu. «C'est énervant un peu mais je sais que ça va être très intéressant, soutient Marc Monnin. Ça va m'amener à voir les choses d'une nouvelle façon.



photo: Carole Thibeault

Les juges Michel, Alfred et Marc Monnin: «Quand on était petits, les gens nous reconnaissaient comme les "fils du juge"».

Quand on est avocat, on doit prendre position mais à compter de maintenant, je devrai regarder les choses des deux côtés.»

D'après les trois juges, la magistrature n'est plus ce qu'elle était. Sans être moins respecté, leur titre est plus accepté, peut-être parce qu'ils sont plus nombreux à le détenir. «Quand on était petits, explique Michel Monnin, les gens nous reconnaissaient comme les "fils du juge". Je crois que mes enfants ne vivent pas autant cette situation.»

Les deux frères se rappellent d'ailleurs de tous les événements où leur père était en demande. La vie d'aujourd'hui leur permet d'être moins en évidence, ce qu'ils trouvent beaucoup plus sain.

Carole THIBEAULT

12 septembre 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



Vous avez jusqu'au 30 septembre pour soumettre une candidature au Prix Riel!

*Vous connaissez sûrement quelqu'un qui a travaillé très fort pour le développement de notre communauté! Pensez-y quelques instants! Il serait peut-être temps de reconnaître les efforts de cet individu ou de ce groupe. Nous acceptons les nominations au Prix Riel **jusqu'au 30 septembre 1997**. La Soirée gala du Prix Riel aura lieu le samedi 1er novembre 1997 à la Salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain. Si vous désirez soumettre le nom d'un individu ou d'un groupe, n'hésitez pas à contacter monsieur Michel Loiselle au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.*

La formule de soumission du Prix Riel sera disponible auprès des caisses populaires, au Centre culturel franco-manitobain et auprès des organismes de la communauté. Elles seront aussi disponibles auprès des agents et agentes du Réseau communautaire dans votre région.

Écrivez cette date à votre calendrier!

- **Assemblée générale annuelle de la SFM - Le samedi 1er novembre 1997 de 8 h 30 à 16 h 30 au Centre culturel franco-manitobain**
- **Soirée gala des Prix Riel - Le samedi 1er novembre dès 20 h à la Salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain.**

Postes à combler au sein du Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine

La Société franco-manitobaine est à la recherche de personnes dynamiques, intéressées à siéger au conseil d'administration de la SFM. La SFM est un organisme d'envergure provinciale qui a comme mandat d'agir en tant que porte-parole officiel de la communauté franco-manitobaine, de veiller à l'épanouissement de sa communauté et de s'assurer du plein respect de ses droits.

Le français vous tient à coeur? Vous avez une bonne connaissance de la communauté francophone? Vous êtes enthousiastes et vous avez la capacité d'innover? Vous travaillez bien en équipe? Vous voulez relever des défis et contribuer au développement de la francophonie au Manitoba?

Les six postes suivants sont à combler lors de la prochaine assemblée annuelle de la SFM le 1er novembre 1997:

1. Présidence de la SFM - 1 an
2. Vice-présidence - 1 an
3. Conseiller(ère) - Région EST - 2 an
4. Conseiller(ère) - Région URBAINE - 2 ans
5. Conseiller(ère) - Région RURALE ou URBAINE - 2 ans
9. Co-présidence
   Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté - 1 an

Pour soumettre votre candidature ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter la Société franco-manitobaine au 233-4915 ou au 1-800-665-4443 (sans frais).

Pensez à une soumission au Prix Riel!

Date limite: le 30 septembre 1997!

Demandez de recevoir la publication *HYDROLIGNES* en français!

Manitoba Hydro publie maintenant le dépliant *HYDROLIGNES* et le fait parvenir à ses abonnés avec la facture d'électricité. Nous vous encourageons à appeler Manitoba Hydro pour demander qu'on vous envoie cette publication en français. C'est votre droit. Vous pouvez aussi contacter la SFM, et nous nous chargerons de contacter Manitoba Hydro en votre nom. La SFM fait aussi circuler des formules de demandes au sein de son réseau. Si vous en voyez une, signez-la! Pour plus de renseignements, contactez-nous au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233–4915   1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

Le monde du surgelé

De la cuisine à l'usine



photo: Carole Thibeault

Jean-Pierre Grossman: «Les produits surgelés sont souvent plus frais que ce que l'on retrouve dans les présentoirs.»

Coiffé de son filet à cheveux et vêtu de son sarraut blanc, Jean-Pierre Grossman ressemble à un chirurgien ou encore à un scientifique de quelque sorte. Directeur des opérations pour la compagnie de produits surgelés Readyfood, il se prépare plutôt à faire une tournée de l'usine de transformation. Au cours de la dernière semaine, les employés ont produit 20 000 kilos de volaille surgelée, 100 000 crêpes et 5 000 rôtis de dinde...

L'usine Readyfood de Winnipeg se spécialise dans la transformation de la volaille et distribue ses produits partout au Canada. Nouvellement nommé à la tête de l'usine, Jean-Pierre Grossman a comme défi d'assurer la rentabilité de l'entreprise.

Pourtant, ce Belge d'origine n'est pas un gestionnaire de carrière. Ce sont plutôt ses connaissances dans le domaine de l'alimentation qui l'ont mené où il est maintenant.

«Personnellement, j'ai découvert la volaille dans le temps où je faisais de la recherche et développement chez Maxi Poultry. J'ai aussi travaillé dans l'usine de surgelé chez Air Canada. On préparait les repas pour les avions.»

Se décrivant comme cuisinier avant tout, Jean-Pierre Grossman a aussi travaillé pendant plus de sept ans dans les cuisines du Centre des congrès de Winnipeg.

«Les produits surgelés ont beaucoup d'avantages, affirme-t-il. Moi aussi, quand je travaillais dans les cuisines, je pensais qu'il fallait absolument acheter des produits frais. Mais quand tu vas chercher un poulet à l'épicerie, tu ne sais pas depuis combien de jours il est dans les présentoirs. Et bien souvent, les gens achètent du frais et ils le font congeler quand ils arrivent à la maison!»

Jean-Pierre Grossman explique que le procédé utilisé par la compagnie a l'avantage de surgeler les aliments alors qu'ils sont encore très frais.

Une fois apprêtés selon la recette prévue, ils sont entraînés sur des tapis roulants dans un grand cylindre réfrigéré au dioxyde de carbone où la température est aussi basse que - 198 °C. «Ça gèle instantanément, remarque-t-il. Ce qui permet d'éviter les brûlures causées par le froid. De cette façon, on a aussi un meilleur contrôle sur l'hygiène.»

D'après le nouveau directeur de Readyfood, la consommation de la volaille dans l'Ouest canadien est appelée à augmenter. «C'est certain que dans l'Ouest, c'est le bœuf, constate-t-il, mais la volaille gagne du terrain.» Selon lui, une plus grande ouverture de la part de la population et la croissance des communautés ethniques contribuent particulièrement à cette popularité montante.

D'autre part, il explique que les compagnies du secteur de l'alimentation investissent beaucoup pour trouver de nouvelles façons d'apprêter les produits. Par exemple, à Readyfood, des employés sont affectés spécialement à la cuisine pour expérimenter de nouvelles approches.

«Les goûts sont vraiment différents d'un endroit à l'autre, fait observer Jean-Pierre Grossman. Par exemple, les gens de l'Est du Canada mangent des choses qui ont un goût plus sucré alors que dans l'Ouest, c'est beaucoup plus épicé. Les sauces «miel et ail» se vendent beaucoup mieux dans l'Est alors qu'à Vancouver, ils vont plutôt choisir une sauce Teriyaki. Il faut qu'on trouve les bonnes combinaisons.»

Avec une centaine d'employés sous sa juridiction, Jean-Pierre Grossman trouve son nouveau travail de gestion des plus motivants. «Je dois m'occuper de la maintenance, de la production, du contrôle de la qualité, du prix de revient, etc.

«Je crois que je suis un bon organisateur et c'est pour ça que j'ai accepté mon nouveau poste, conclut-il. Je suis encore dans le domaine de la cuisine, mais derrière un bureau!»

Carole THIBEAULT

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

◆ Au Foyer du CCFM: ***Pauline Gauthier***, ***Geraldine Vogel*** & ***Susan Dixon*** le 12 septembre ainsi que ***Gardening with Alice*** les 18 et 19 à 20 h 30. Au Mârdi Jazz: ***Ron Paley*** le 16 septembre à 20 h 30. Entrée gratuite (233-8972). ◆ L'OSW reçoit le pianiste ***Jon Kimura Parker*** le 19 septembre à 20 h. (949-3999). ◆ À l'affiche du West End Cultural Centre (586, avenue Ellice): ***Leslie Spit Treeo*** le 13 septembre, ***Heather Bishop*** le 20 et ***The Wyrd Systers*** le 25 septembre. (783-6918). ◆ Au programme de ***Virtuosi Concerts*** le 17 octobre à 20 h: ***Chamber Music Unlimited*** au WAG. Admission: 20 $, 18 $ âge d'or et étudiants, 12 $ enfants de moins de 12 ans (785-9000). ◆ Groundswell présente ***Christina Petrowska*** le 18 octobre à 20 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Abonnement: 60 $ pour cinq concerts (943-5770). ◆ ***La chorale philarmonique de Winnipeg*** célèbre son 75e anniversaire avec *Birthdays All Around* le 26 octobre à 14 h 30 au théâtre Pantages. Les billets de saison sont disponibles au coût de 75 $ (949-3974).

CINÉMA

◆ Attention amateurs de film japonais! Le 26 septembre à 19 h, rendez-vous au Cinema Three Theatre (585, avenue Ellice) pour la présentation de ***Hope & Pain*** de Yoji Yamada, suivie à 21 h de ***Operation Room*** de Tamasaburo Bando. C'est gratuit! (774-5909). ◆ À la Cinémathèque du 12 au 17 septembre à 19 h 30 et 21 h 30: ***A Moment of Innocence*** de Mohsen Makmalbaf. Admission: 5 $ général, 4 $ étudiants et 3,50 $ membres (942-2776). ◆ Le 18 septembre à 19 h 30 et 21 h 30, Cinémental présente ***Léolo*** de Jean-Claude Lauzon. Également à l'affiche du 19 au 21 septembre à 19 h 30 ***Pouvoir Intime*** d'Yves Simoneau et à 21 h 30, ***Requiem pour un beau sans-cœur*** de Robert Morin. Les représentations ont lieu à la Cinémathèque de Winnipeg (100, rue Arthur). Admission: 5 $ général, 4 $ étudiants et 3,50 $ membres. ◆ Au Planétarium: ***Galaxies*** jusqu'au 30 novembre (943-3142).

THÉÂTRE

◆ Le Cercle Molière lance sa saison 1997-1998 avec ***Fugues pour un cheval et un piano*** d'Hervé Dupuis, du 30 septembre au 18 octobre au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 19,25 $ (233-8972). ◆ Au Manitoba Theatre for Young People: ***The Lion, the Witch and the Wardrobe*** de C. S. Lewis du 16 au 26 octobre (947-0394). ◆ Fantasy Theatre for Children monte ***Beauty and the Beast*** du 13 au 19 octobre au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Admission: 6 $ (944-0581).

DANSE

◆ ***Karen Kain*** sera de passage à Winnipeg dans le cadre de sa tournée d'adieu. Les représentations auront lieu à la salle du Centenaire du 1er au 4 octobre à 20 h. Billets: de 45 $ à 85 $ (780-3333).

EXPOSITIONS

◆ Du 1er au 7 novembre, ne manquez pas l'exposition du sculpteur ***Émile Chartier*** au Major and Minor Musical Supplies (354, rue Marion, 233-7232). ◆ Dans le cadre de la série ***Art for lunch*** du WAG, rencontrez le conservateur de l'exposition *Transformation*, Alan Elder le 14 septembre à 13 h dans l'auditorium Muriel Richardson. C'est gratuit! (786-6641).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Sainte-Agathe dit «Merci»

Les Campagne dans la vallée

Après près de quatre mois de travail ardu pour nettoyer et rebâtir leur village, les résidants de Sainte-Agathe prendront une pause, le dimanche 14 septembre, pour dire merci. Et c'est en compagnie de nombreux artistes aussi renommés que Hart Rouge qu'ils organisent une grande fête communautaire à l'aréna du village.



Le groupe renouvelé de Hart Rouge. Davy Gallant (à l'avant), Michelle Campagne, Suzanne Campagne, Paul Campagne et Michel Dupire.

«La communauté et l'école voulaient trouver une occasion pour remercier ceux qui ont prêté main-forte et qui nous ont aidés pendant les inondations. Organiser une grande fête, c'est une des façons qu'on a trouvées pour rejoindre le plus de gens possible», explique une des organisatrices de l'événement, Pauline Gagné.

La directrice de l'école Sainte-Agathe souligne aussi que les partenaires se sont fait nombreux pour assurer le succès de la fête. «Certains se sont occupés de nous procurer les fonds nécessaires et d'autres se sont chargés de tout le côté logistique», remarque Pauline Gagné.

Environ 1 000 personnes sont attendues ce dimanche à l'aréna. La fête débutera à 16 h par des activités et un spectacle pour enfants avec Kanicosa. Suivront ensuite Le 100 Nons, Marie-Claude McDonald, Marcel Soulodre et Hart Rouge. Les Fugitifs, un ancien groupe musical de Sainte-Agathe, fera aussi partie du spectacle. La soirée sera animée par Vincent Dureault alias Mon oncle Oscar.

«On pourrait penser que ce sont des artistes surtout francophones mais, en fait, ce sera une soirée entièrement bilingue, ajoute Pauline Gagné. On a reçu de l'aide de tout le monde, pas seulement des francophones. C'est important pour nous que les anglophones puissent eux aussi comprendre notre merci.»

CKSB enregistrera une partie du spectacle qui sera diffusé sur l'ensemble du réseau de Radio-Canada dans le cadre de l'émission *Sur Scène avec*, lors de la fin de semaine de l'Action de grâce (date et heure de diffusion à confirmer).

Hart Rouge: retour aux sources

Touchés par la tragédie vécue par les habitants de la vallée de la Rouge où ils comptent plusieurs amis, les membres du groupe Hart Rouge tenaient à aider les sinistrés. Ils ont participé par deux fois à des concerts télévisés pour recueillir des fonds et ils se disent maintenant très heureux de venir célébrer avec les gens de Sainte-Agathe.

Comme le souligne Suzanne Campagne, le groupe est aussi de passage pour une autre raison: «Il y a beaucoup de francophones dans la région sinistrée. Et tout au long des inondations, on a senti très peu de reconnaissance de ce fait de la part des médias. Je ne dis pas qu'il faut accentuer ce fait mais ils auraient pu au moins le mentionner. C'est pour souligner la présence francophone qu'on avait voulu participer au grand spectacle à la Fourche. Mais les organisateurs n'avaient plus de place pour nous. Maintenant, ça tombe bien parce qu'on peut toujours faire notre part.»

C'est un groupe renouvelé que les amateurs de Hart Rouge applaudiront dimanche prochain. Composé de Suzanne, Michelle et Paul Campagne ainsi que de deux nouveaux membres, Michel Dupire et Davy Gallant, le groupe présentera les chansons de son nouvel album lancé en février dernier, *Beaupré's Home*.

«Cet album-là est dédié au géant Beaupré qui a été dans nos vies depuis toujours, explique Suzanne Campagne. Il est composé de chansons qu'on aime beaucoup et qu'on chantait du temps où on était avec Folle Avoine. C'est encore de la musique contemporaine mais avec une touche folk.»

Les Campagne ont voulu donner à cet album un son plus pur, plus dénudé, tout en y conservant les harmonies vocales qui font leur renommée. Destiné principalement au marché américain, *Beaupré's Home* comprend de l'anglais, du français, de l'espagnol et même du micmac. «C'est un grand mélange, commente Suzanne Campagne. Les Américains reçoivent bien le côté bilingue d'Hart Rouge. C'est rafraîchissant pour nous. On n'a pas à se préoccuper de toute la question linguistique.»

D'après Suzanne Campagne, le départ de leur sœur Annette, qui fait maintenant carrière solo, a certainement influencé le retour aux sources d'Hart Rouge. «Annette était la plus portée par le pop-rock. Mais on avait déjà commencé à travailler ce son plus dénudé avant son départ.

«Quand Annette est partie, on a eu un choc émotif, poursuit-elle. C'est difficile de perdre une sœur. Ç'a été la même chose avec Carmen, Aline et Solange. Mais ça faisait longtemps qu'Annette nous parlait de ce qu'elle voulait faire et on comprend ça. On est toujours très unis.»

Carole THIBEAULT

Lapse *remporte les honneurs*

La Chicane fait salle comble

La 11e édition de la Chicane électrique a fait salle comble le 5 septembre. Plus de 500 jeunes branchés de tous les coins du Manitoba sont venus applaudir six groupes montants du rock francophone.

Le groupe *Flaske* (Daniel Landry, Joël Mangin, Daniel Roy et Robert Nicolas) s'est vu décerner le Prix du 100 Nons. Le Prix du public est quant à lui revenu à Pascal Breton, Brock Golden, Gabriel Gosselin et Mathieu Léveillé du groupe *Gaston Lagaffe* tandis que *Ya Kechose* (Luc Jolicœur, Luc Mireault, Benoît Morier, Rick Normandeau et Matthieu Roy) s'est vu remettre le Prix de la meilleure chanson pour *Sacrer le camp*.

Ce groupe de La Broquerie a également décroché le Prix du jury. Ce dernier était composé de Stéphane Ritchot (représentant le Conseil jeunesse provincial), Nicole Beaudry (Envol 91), Michelle Grégoire (musicienne professionnelle), Danielle Sturk (Festival du Voyageur) et de Ted Timmers (Major and Minor Musical Store).

Mais c'est au groupe *Lapse* de Lorette qu'ont été rendus les grands honneurs. Robert Rozière, Yves Gagnon et Justin Beaudry ont en effet décroché le premier prix de l'édition 1997 de la Chicane électrique.



photo: Anie Cloutier

Le groupe *Ya Kechose* de La Broquerie a remporté le Prix du jury et le Prix de la meilleure chanson lors de la 11e édition de la Chicane électrique le 5 septembre.

«On sentait qu'on avait une meilleure chance de gagner cette année, confie le guitariste et chanteur du groupe Robert Rozière. Mais on est quand même restés surpris.»

Participants à l'édition 1996 de la Chicane sous le nom de *Tuques chinoises*, le groupe croit avoir beaucoup évolué en un an. Ses membres ont d'ailleurs eu l'occasion de se produire à divers rassemblements populaires dont le Festival du Voyageur, la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie et Provench*Aide*.

«Notre spectacle était complètement différent de celui présenté l'an dernier, indique Robert Rozière. On a trouvé notre style et on l'a travaillé. Notre son et notre attitude étaient plus sérieux que l'an passé. On était d'ailleurs le seul vrai groupe à la Chicane qui joue ensemble depuis longtemps. On se connaît et on sait ce que chacun peut faire. Ça nous donne une certaine chimie sur scène.»

La Chicane électrique, continue le jeune homme de 17 ans, fait figure de véritable tremplin pour les jeunes musiciens franco-manitobains. «Si tu regardes les Mouches noires, gagnants de la Chicane 1996, tu vois qu'ils ont eu plusieurs occasions de faire des spectacles. Cette année devrait être une année intéressante pour nous parce qu'on va jouer à Francotonne, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain et au Festival du Voyageur.»

Anie CLOUTIER

Une chronique signée

J.R. Léveillé

Bien connu pour ses talents de poète, d'écrivain et de journaliste télé, J.R. Léveillé signera, dans La Liberté, des chroniques occasionnelles traitant d'arts et de culture. Un regard d'ici sur l'art d'ici.

Si vous n'avez pas encore visité la lumineuse Gaïa de Roger LaFrenière au Centre culturel franco-manitobain, hâtez-vous avant la fin de l'exposition le 21 septembre.

LaFrenière retourne à la terre après, semble-t-il, une trop longue absence. Une saison en enfer peut-être? Mais ses œuvres reviennent épurées.

Ma préférée: # 5, sans titre, 1997, 29" x 36". Il faut reconnaître là, la générosité du geste. Quelques bandes de grands espaces. Surtout les deux tranches du bas: bleu pâle, blanchâtre. Puis, ciel bleu, terre jaune et bleu d'encre. Un bleu couvert. Une toile sinon lumineuse, du moins rêveuse. Quelques suggestions d'arbres. Mais avant tout un grand vide Zen.

Pour certains la toile apparaîtra comme non finie. Je dirais plutôt in-finie. Il faut parfois éviter de trop en mettre, éviter de retoucher. Comme le # 14, dans la série d'aquarelles de 1996, 16" x 20", étalé sans reprise, sans correction. Là le défi. Se retenir, pour se laisser aller davantage. «Agis sans action, travailler sans effort.» (Tao te king).

Presqu'aussi favori, l'inoubliable ciel et horizon du # 7, 1997, 36" x 72".

Un paysage des prairies enfin réduit à l'essentiel. Pas d'arbres. Pas de détail concret. Un soupçon de terre. Brune. Ciel noirâtre à gauche; menace qui pèse ou qui se lève sur le lavis orangé qui émane entre ciel et terre. Légèreté à droite du tableau. Là, saisi en totalité: beau temps et mauvais temps.

Dieu dit: «Qu'il y ait un firmament au milieu des eaux et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux!»

Exposé sur le même mur, le # 6, sans titre, 58" x 58", 1994. Un paysage évanescent. On dirait sous-marin. Comme si la végétation avait coulé plutôt que poussé de sa souche (qui est, comme on le sait, la racine même du pinceau). Donc très élémentaire. Une suggestion de l'origine de la vie. Parfaite translucidité des couleurs.

«La carte n'est pas le territoire». Alfred Korzbyski.

Regardons aussi deux toiles de 1996, # 9 et # 11, de même dimension: 10" x 35". Pour moi ces proportions ainsi que l'étendue des plans (qui ne se verraient pas dans le rétroviseur d'une auto, puisque la route est absente des tableaux), rappellent tout de même la perspective qui accueille le voyageur et qui reste dans son imaginaire; car toutes ces toiles, bien que tout le monde s'acharne à y reconnaître des lieux-dits, sont non pas descriptives mais fictives (et donc plus réelles), issues de la vision et de la visée de l'artiste; d'où leur grande magie.

Enfin, il faut revoir presque toute la série des aquarelles 16" x 20" de 1996. Nous retrouvons le paysage dans ce qu'il a de plus fondamental, c'est-à-dire ses contours et sa dimension (perspective, lumière...) qui sont, j'oserais dire, un «volume» non seulement pictural, mais acoustique; le traitement du lavis faisant qu'il résonne jusqu'à nous.

Dire qu'ici, Roger LaFrenière est le Toni Onley des Prairies, ce n'est une insulte ni pour l'un ni pour l'autre.

On peut songer, pour la luminescence de cette exposition, à ce que disait de ses propres toiles, Agnès Martin, artiste canadienne née dans les vastes plaines de l'Ouest: «Mes toiles ont ni objet ni espace ni temps ni rien – pas de formes. Ce sont lumière, légèreté, convergence, l'absence de forme déformant la forme».

Voilà l'intérêt de cette exposition qui rassemble aussi quelques belles toiles du début des années 90. Ces tableaux, comme le # 4, contiennent un plus grand nombre de détails qui ancrent le paysage, alors que maintenant, le travail artistique de LaFrenière l'accroche au vide élémentaire d'où tout est issu.

Les adeptes des anciennes œuvres de LaFrenière n'auront pas à être déçus de cette apparente réduction, car plus celui, dont les grandes pièces sont admirées et affichées par les corporations et les institutions, joue la disparition du détail au profit de l'expansion de l'espace, plus il arrive au cœur de son corps esthétique.

Après tout, le paysage est une expérience intérieure naturelle.

Programmation automne 1997

L'Alliance se lance

À la suite d'une année plutôt difficile, l'Alliance française lance sa nouvelle programmation pour l'automne 1997. Après avoir connu quelques difficultés financières, l'organisme revient en force avec des activités qui devraient plaire à tous, espère la directrice Nelly Sadoun.

Il y aura d'abord la visite tant attendue du nouvel ambassadeur de France au Canada, Loïc Hennekinne. Cette première visite au Manitoba depuis sa nomination en mai dernier lui permettra de rencontrer les officiels de la Province mais aussi les membres de la communauté francophone. Une réception aura lieu en son honneur le 25 septembre à 18 h dans les locaux de l'Alliance. (1)

Du 27 septembre au 25 octobre, l'Alliance lance une nouvelle exposition de photos de la photographe américaine bien connue, Imogen Cunningham. Intitulée *Paris dans les années soixante*, cette exposition entre dans la cadre du Festival de photo de Winnipeg. Le public est invité au vernissage qui aura lieu le 27 septembre de 14 h à 17 h.

Le clou de la programmation de l'Alliance française cet automne est certainement la venue de Pierrette Dupoyet. Cette comédienne française de réputation mondiale présentera une pièce portant sur l'auteure George Sand, le 10 novembre au Collège universitaire de Saint-Boniface. «Cette soirée sera précédée par un gala au restaurant La Vieille Gare, précise Nelly Sadoun. Ce sera un repas convivial et on aimerait en faire un événement annuel.» Ce gala se veux une nouvelle activité de financement pour l'organisme qui a connu un déficit assez important l'an dernier.

Cette dernière activité sera par ailleurs précédée, le 3 novembre, d'une conférence portant aussi sur George Sand du Dr Carol Harvey, professeure en littérature française à l'Université de Winnipeg.

Enfin, l'Alliance française poursuit toujours son volet de formation avec ses cours de français. «On a 13 cours différents qui s'adressent autant aux débutants qu'à ceux qui ont besoin de conversation avancée. Je crois que chacun peut y trouver sa niche.» (2)



photo: Imogen Cunningham

Une photographie de la série *Paris dans les années soixante*.

Dans un autre ordre d'idées, Nelly Sadoun mentionne que la programmation de l'Alliance est destinée à toute la communauté franco-manitobaine. «Nous avons une spécificité de France mais nous sommes bel et bien un organisme canadien, affirme la directrice. Je dis ça parce qu'il y en a qui ont des idées préconçues sur notre organisme. Nous sommes très tournés vers la francophonie canadienne. À preuve, notre président, Ernest Gautron, est un Franco-Manitobain.»

Carole THIBEAULT

(1) Il est possible pour le public de participer à la réception. Communiquer avec l'Alliance française au 477-1515.

(2) Les cours débutent le 15 septembre. L'Alliance accepte toujours les inscriptions au 477-1515.

Tournage d'un film à Saint-Laurent

Le Métis à l'écran

Quelque part en Haute Normandie, les élèves d'une classe de français découvrent avec émerveillement le quotidien d'une jeune métisse du Manitoba. Ce scénario n'est pas impensable: le 18 septembre, une équipe de tournage de France débarquera à l'école communautaire Aurèle-Lemoine de Saint-Laurent pour lui donner vie.

Baptisé *Lettres du Canada*, le projet est une collaboration du ministère des Affaires étrangères de la France, du Centre régional de documentation pédagogique de Haute Normandie et du ministère de l'Éducation de l'Alberta.

En tout, quatre courts métrages de 10 à 15 minutes seront produits et couvriront différents aspects de la vie canadienne. Ces films, accompagnés de guides pédagogiques seront utilisés dans les classes de français langue première, de français langue seconde et d'immersion à travers le monde.

Deux films seront produits cette année et les deux autres l'an prochain. Le premier film de la série a été tourné sur une ferme laitière hautement informatisée de Rivière-la-Paix à 500 km au nord d'Edmonton. Celui tourné à Saint-Laurent abordera le thème de l'identité métisse.

«Ils m'ont demandé de leur trouver une jeune métisse de 10 ou 12 ans qui avait un caractère assez extraverti. Je leur ai parlé d'Annick Carrière (fille d'Antoine et de Brigitte Carrière) et ça a fait leur affaire», explique le directeur de l'école, Louis Allain. L'équipe de tournage, ajoute-t-il, prévoit suivre la jeune fille à l'école, dans sa classe et dans la communauté puis à une expédition de chasse au lièvre.

Lettres du Canada est un projet élaboré à partir du modèle *Lettres de France* dans lequel des jeunes Français âgés de 10 à 12 ans font découvrir un aspect de leur identité culturelle par l'entremise de lettres écrites à des amis apprenant le français.

Anie CLOUTIER

Télé-horaire de la semaine du 15 au 21 septembre 1997



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- **6h00** Bonjour chez vous
- **9h00** Les P'tits Bonheurs de Clémence
- **10h00** Attention, c'est chaud!
- **10h30** Christaine Charette en direct
- **11h30** Du tac au tac
- **12h00** Le Midi
- **12h30** Terre humaine
- **13h30** Marilyn
- **14h00** Les Sœurs Reed
- **15h00** Seinfeld
- **15h30** Les Chatouilles
- **15h32** La Maison de Ouimzie (L et Ma) / La Boîte à lunch (Me au V)
- **15h45** Petite étoile (Me et J) / Rouli-roulotte (V)
- **15h59** 0340
- **16h00** Un cas très spatial (L) / La Série des aventures (M) / Chassé-Croisé (Me) / Alerte sur Jupiter (J) / Woof (V)

Lundi

- **16h30** Bêtes pas bêtes +
- **17h00** Watatatow
- **17h30** La Tête de l'emploi
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Courants du Pacifique
- **19h00** Virginie
- **19h30** La Petite Vie
- **20h00** 4 et demi...
- **21h00** Omertà-La Loi du silence
- **22h00** Le Téléjournal
- **22h25** Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les Nouvelles du sport
- **23h49** La Météo
- **23h50** Découverte
- **0h20** Fin des émissions

Mardi

- **16h30** Océane
- **17h00** Watatatow
- **17h30** La Tête de l'emploi
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** L'Accent francophone
- **19h00** Virginie
- **19h30** La Facture
- **20h00** Bouscotte
- **21h00** Personnages
- **22h00** Le Téléjournal
- **22h25** Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les Nouvelles du sport
- **23h49** La Météo
- ➤ **23h50** Cinéma: **Pourquoi pas?** *Fr. 1997. Comédie. Alexa, Louis et Fernand forment un joyeux ménage à trois jusqu'au jour où Fernand s'éprend d'une jeune femme, ce qui vient tout remettre en question.*
- **1h45** Fin des émissions

Mercredi

- **16h30** Les Mondes de Sismi
- **17h00** Watatatow
- **17h30** La Tête de l'emploi
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Branché
- **19h00** Virginie
- **19h30** Maman chérie
- **20h00** Le Volcan tranquille
- **21h00** Enjeux
- **22h00** Le Téléjournal
- **22h25** Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les Nouvelles du sport
- **23h49** La Météo
- **23h50** Vues d'ici
- **0h50** Fin des émissions

Jeudi

- **16h30** Sur la piste
- **17h00** Watatatow
- **17h30** La Tête de l'emploi
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Clan destin
- **19h00** Virginie
- **19h30** La Vie d'artiste
- **20h00** Sous le signe du Lion
- **21h00** L'Écuyer
- **22h00** Le Téléjournal
- **22h25** Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les Nouvelles du sport
- **23h49** La Météo
- ➤ **23h50** Cinéma: **La Révolte des enfants** *Fr. 1991. Drame de mœurs. En 1847, une journaliste parisienne accompagne des enfants abandonnés à Grande Île, où on leur inculque des principes de vie salutaires.*
- **1h55** Fin des émissions

Vendredi

- **16h30** Au-delà du miroir
- **17h00** Lassie
- **17h30** La Tête de l'emploi
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Première nations
- ➤ **19h00** Les Grands Films: **L'Épidémie**. *É.-U. 1995. Drame. Une petite ville américaine est mise en quarantaine après qu'un virus meurtrier importé par un singe africain a commencé à faire des ravages dans la population.*
- **21h30** Chroniques de l'étrange
- **22h00** Le Téléjournal
- **22h27** Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les Nouvelles du sport
- **23h49** La Météo
- ➤ **23h50** Cinéma: **Paradis** *É.-U. 1991. Drame sentimental. Sa mère étant malade, un garçon se voit confié pour quelque temps à un jeune couple profondément éprouvé par la mort de son enfant.*
- **1h35** Fin des émissions

Samedi

- **6h10** Il était une fois... la vie
- **6h35** Johnson et ses amis
- **6h45** Les Aventures de Bouli
- **7h00** Les Chatouilles
- **7h02** Le Monde de Richard Scarry
- **7h30** Bouledogue Bazar
- **7h32** Winnie l'ourson
- **8h00** La Bande à Ovide
- **8h15** Fensec
- **8h30** Kléo
- **9h00** Timon & Pumbas
- **9h30** Couacs en vrac
- **10h00** Et voici la petite Lulu
- **10h30** Mon ami Willy
- **11h00** Animaniacs
- **11h30** Fais-moi peur!
- ➤ **12h00** Cinéma. **Poucette** *É.-U. 1994. Conte en dessin animés.*
- **14h00** L'Accent francophone
- **14h30** Ma vie pour les animaux
- **15h00** *À communiquer*
- **15h30** Perfecto
- **16h00** Chapeau melon et bottes de cuir
- **17h00** Le Téléjournal
- **17h30** C'est juste une farce!
- **18h00** Le Baseball Labatt 50
- **21h00** LeTéléjournal
- **21h26** La Météo
- **21h27** Les Nouvelles du sport
- ➤ **21h49** Télé-sélection. **Une autre filature.** *É.-U. 1993. Comédie. À la suite d'un attentat spectaculaire, la police a perdu la trace d'un témoin crucial dans un procès contre un mafioso. L'agent Chris Lecce et son partenaire Bill Reimers sont chargés de surveiller la demeure des O'Hara, où l'on soupçonne qu'il ira se réfugier.*
- **12h00** Fin des émissions

Dimanche

- **6h15** Il était une fois... les Amériques
- **6h35** Budgie, le petit hélicoptère
- **6h45** Hitoires de peluches
- **7h00** Les Chatouilles
- **7h02** Petit ours
- **7h30** Bouledogue Bazar
- **7h32** Arthur
- **8h00** Raconte-moi une chanson
- **8h30** La Bande à Picsou
- **9h00** Bravo la famille
- **9h15** Franc-Croisé
- **9h45** Parcelles de soleil
- **10h00** Le jour du Seigneur
- **11h00** Scully rencontre
- **11h30** Branché
- **12h00** La Semaine verte
- **13h00** Second regard
- **13h30** De bouche à oreille
- **15h00** Chacun sa route
- **15h30** Les Grands Prix de formule I
- **17h00** Zap
- **18h00** Le Téléjournal
- **18h30** Découverte
- **19h30** Les Beaux Dimanches: **Denise**.
- **21h00** Les Beaux Dimanches: **Le Café des aveugles**
- **22h00** Le Téléjournal
- **22h26** La Météo
- **22h27** Au-delà des apparences
- **23h29** Les Nouvelles du sport
- ➤ **23h50** Ciné-club: **Si loin, si proche!** *All. 1993. Comédie dramatique. Un ange veille avec sa compagne sur le sort de la ville de Berlin, fraîchement réunifiée. Il ne peut cependant pas intervenir dans les affaires humaines à moins de troquer sa vie d'ange pour celle d'un homme. C'est ce qu'il fera pour sauver la vie d'une fillette.*
- **2h15** Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- **4h30** Infopublicité
- **5h00** Salut, bonjour!
- **8h00** Bla bla bla
- **9h00** Taillefer et fille
- **10h00** Aimer
- **10h30** Les fruits de la passion
- **10h45** J.E. en direct
- **12h30** Boutique TVA
- **13h30** Les feux de l'amour
- **14h30** Top modèles
- **15h00** Claire Lamarche
- **16h00** Les mordus (Ma au J) / Chambres en ville III (V)

Lundi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Monopoly
- **18h30** Les ailes de la mode
- **19h00** Beverly Hills, 90210
- **20h00** Place Melrose
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Le poing J
- **22h30** TVA sports
- **22h58** Info national média
- **0h58** Fin des émissions

Mardi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Terre 2
- **19h00** Le Match de la vie
- **20h00** Le crime d'Ovide Plouffe
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Le poing J
- **22h30** TVA sports
- **22h58** Info national média
- **0h58** Fin des émissions

Mercredi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Piment fort
- **18h00** La Poule aux œuf d'or
- **18h30** Fleurs et jardins
- **19h00** Histoire vraie
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Le poing J
- **22h30** TVA sports
- **23h01** Info Karonana
- **23h15** Info national média
- **1h15** Fin des émissions

Jeudi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Politiquement Colette
- **18h30** La Vie est un sport dangereux
- **19h00** La légende des Top Modeles
- **20h00** La Bête
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Le poing J
- **22h30** TVA sports
- **22h58** Info Karonana
- **23h13** Info national média
- **1h13** Fin des émissions

Vendredi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Piment fort
- **18h00** J.E.
- ➤ **19h00** Cinéma du vendredi: **L'arme parfaite**. *Am. 1991. Drame policier. Un expert en arts martiaux entreprend de démasquer et d'éliminer les criminels qui ont tué un de ses amis.*
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Au Nom du père et du fils
- **22h30** TVA sports
- **23h04** Info Karonana
- **23h19** Info national média
- **1h19** Fin des émissions

Samedi

- **5h30** Bugs Bunny
- **6h00** Salut, bonjour!
- **9h00** Bibi et Geneviève
- **10h00** Sailor Moon
- **10h30** Beetleborgs
- **11h00** Les ailes de la mode
- **12h00** Infopublicité
- **13h00** Tournoi de quilles en équipes
- **14h00** Fleurs et jardins
- **14h30** Vins et fromages
- ➤ **15h00** Ciné week-end. **Club Paradise** *Am. 1986. Comédie. Un ex-pompier de Chicago s'installe dans une île des Caraïbes et transforme une boîte locale en club de vacances.*
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- ➤ **17h30** Ciné-extra: **Légende de la Ruby Silver.** *Am. 1993. Film d'aventures. Quatre individus espèrent trouver fortune dans une vieille mine que d'autres ont exploitée en vain.*
- ➤ **19h30** Ciné-extra: **La postière.** *Can. 1992. Comédie de mœurs. En 1935, dans un village québécois, un jeune garçon observe avec curiosité les petites intrigues du monde adulte.*
- **21h30** Le TVA, édition réseau
- **21h55** TVA Sports
- ➤ **22h27** Ciné-lune: **Carrefour des innoncents.** *Am. 1989. Drame social. À la suite de délits mineurs, un adolescent vivant avec sa mère divorcée est placé dans une institution pour jeunes mésadaptés.*
- **0h57** Info Karonana
- **1h12** Info national média
- **3h10** Fin des émissions

Dimanche

- **5h30** Bugs Bunny
- **6h00** Salut, bonjour!
- **9h00** Bibi et Geneviève
- **10h00** Évangélisation 2000
- **10h30** Completement marteau
- **11h00** Infopublicité
- ➤ **12h30** Ciné week-end. **Affaire Chelsea Deardon**. *Am. 1986. Comédie policière. L'assistant d'un procureur est sollicité par une collègue pour venir en aide à une cliente accusée de vol de tableau.*
- ➤ **15h00** Cinéma en famille. **Détectives en délire.** *Am. 1989. Comédie fantaisiste. Avec l'aide d'un jeune medium excentrique, une agence de détectives dirigée par un ancien policier est chargée de retrouver un prélat enlevé par des malandrins.*
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Un monde de chiens
- **18h00** Fort Boyard (en coulisses)
- ➤ **19h00** Ciné-dimanche: **Le flic de Beverly Hills III**. *Am. 1994. Comédie policière. Un inspecteur de police tente de mettre à jour les activités illégales d'un soi-disant philanthrope qui dirige un parc d'attractions.*
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h25** TVA sports
- **21h51** Complètement marteau
- **22h20** Infopublicité
- **23h14** Info national média
- **1h14** Fin des émissions

À la télévision de la SRC le dimanche 21 septembre:

Denise à 20 h

Denise Filiatrault sera notre guide dans ce regard sur sa vie et sa carrière, où elle parlera aussi bien de ses créations marquantes que de sa philosophie du métier.

Le Café des aveugles à 21 h

Production de Gilles Maheu et de sa troupe Carbone 14.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 21 septembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à Saint-Hyacinthe par Mgr Louis-de-Gonzague Langevin, évêque.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

- **5h25** TV5 minutes
- **5h30** Télématin
- **7h30** Bêtes pas bêtes + (L) / Côté science (Ma) / Autant savoir (Me) / Le Martin-trotteur (J) / Partenaires (V)
- **7h55** TV5 minutes
- **8h00** Les heures chaudes de Montparnasse (L) / Zig zag café (Ma) / Claire Lamarche (Me) / Outremers (J) / Les Mystères du Choco (V)
- **9h00** Bons baisers d'Amérique (L) / Les Grandes Énigmes de la science (Ma) / Temps présent (Me) / Strip-Tease (J) / La tournée du Grand Duc (V)
- **10h00** Bus et compagnie
- **10h45** Gourmandises
- **11h00** Paris Lumières
- **11h25** TV5 minutes
- **11h30** Journal de France 3
- **12h00** À communiquer (L) / 40° à l'ombre
- **13h00** Bouillon de culture (L)
- **13h30** À communiquer (Ma) / Panorama (Me) / Y'a pas match (J) / Découverte (V)
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h25** La Météo des 5 continents
- **14h30** La Chance aux chansons
- **15h15** Gourmandises
- **15h30** Côté science (L) / Regards d'Afrique (Ma) / Le Martin-trotteur (Me) / Partenaires (J) / Arobas (V)

Lundi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** C'est l'heure
- **17h30** C'est toujours l'heure
- **18h00** Journal télévisé de France 2
- **18h30** Paris Lumières
- **19h00** Étonant et drôle
- **21h00** *À communiquer*
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** *À communiquer*
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h00** Le Soir 3
- **0h30** Musique classique
- **1h00** Mouvements
- **1h30** Les grandes énigmes de la science
- **2h30** RFI

Mardi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** C'est l'heure
- **17h30** C'est toujours l'heure
- **18h00** Journal télévisé de France 2
- **18h30** Paris lumières
- **19h00** V comme vengeance: Un amour tardif
- **20h30** Télétourisme
- **20h45** Viva
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** *À communiquer*
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h00** Le Soir 3
- **0h30** Vue sur la mer
- **1h45** Outremers
- **2h45** RFI

Mercredi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** C'est l'heure
- **17h30** C'est toujours l'heure
- **18h00** Journal télévisé de France 2
- **18h30** Paris lumières
- **19h00** Savoir plus
- **20h00** Les beaux messieurs de Bois-Doré
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** *À communiquer*
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h00** Le Soir 3
- **0h30** V comme vengeance: Un amour tardif
- **2h00** Télétourisme
- **2h15** Panorama
- **2h45** RFI

Jeudi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** C'est l'heure
- **17h30** C'est toujours l'heure
- **18h00** Journal télévisé de France 2
- **18h30** Paris lumières
- **19h00** Les Mystères du choco
- **20h00** La tournée du grand duc
- **21h00** Montagne
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** *À communiquer*
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h00** Le Soir 3
- **0h30** Les beaux messieurs de Bois-Doré
- **2h00** Bon week-end
- **2h30** RFI

Vendredi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** C'est l'heure
- **17h30** C'est toujours l'heure
- **18h00** Journal télévisé de France 2
- **18h30** Paris lumières
- **19h00** Thalassa
- **20h00** Faut pas rêver
- **21h00** *À communiquer*
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** *À communiquer*
- **22h30** 40° à l'ombre
- **0h00** Le Soir 3
- **0h30** Jeux sans frontières
- **2h15** Sport Africa
- **3h00** RFI

Samedi

- **5h25** TV5 minutes
- **5h30** Référence
- **6h00** Pique-nique
- **6h30** Visions d'Amérique
- **6h45** La méthode Victor
- **7h00** Génies en herbe
- **7h30** Le Petit Journal
- **7h55** TV5 minutes
- **8h00** Bus et compagnie
- **9h00** Découverte
- **9h30** Sport Africa
- **10h15** 7 jours en Afrique
- **10h30** Les pieds sur l'herbe
- **11h00** Évasion
- **11h30** Journal de France 3
- **12h00** Côté science
- **12h30** Arobas
- **13h00** Magellan
- **13h30** Bêtes pas bêtes +
- **14h00** Journal télévisé TV5
- **14h25** La Météo des 5 continents
- **14h30** Le Jardin des bêtes
- **15h00** Fleurs et jardins
- **15h30** Vins et fromages
- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Olympica II
- **17h00** Thalassa
- **18h00** Journal télévisé de France 2
- **18h30** Étonnant et drôle
- **20h30** Télécinéma
- **21h00** Concert intime
- **21h27** La Météo des 5 continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Du fer dans les épinards
- **23h15** Le Soir 3
- **23h30** Fort Boyard
- **0h15** Bon week-end
- **1h15** Olympica II
- **1h45** Des trains pas comme les autres
- **3h15** RFI

Dimanche

- **5h25** TV5 minutes
- **5h30** Obsidienne
- **6h00** Espace francophone
- **6h30** Référence
- **7h00** Outremers
- **7h30** Le Petit Journal
- **8h00** Bus et compagnie
- **9h00** Fleurs et jardins
- **9h30** Vins et fromages
- **10h00** Musiques au coeur
- **11h00** Grands gourmands
- **11h30** Journal télévisé de France 3
- **12h00** Faut pas rêver
- **13h00** Y'a pas match
- **13h30** Concert intime
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h25** La Météo des 5 continents
- **14h30** Sous vos applaudissements
- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Montagne
- **17h00** L'École des fans
- **17h45** Grand tourisme
- **18h00** Journal télévisé de France 2
- **18h30** Bons baisers d'Amérique
- **19h30** Bouillon de culture
- **20h35** Temps présent
- **21h27** La Météo des 5 continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Viva
- **22h45** Courants d'art
- **23h15** Le Soir 3
- **23h30** Étonnant et drôle
- **1h30** Outremers
- **2h30** RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- **4h30** Le monde ce matin
- **5h30** Bon matin
- **8h00** Le monde ce matin
- **8h30** Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi au vendredi)
- **9h00** Le monde ce matin
- **9h30** Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
- **10h00** L'Atlantique en direct
- **11h00** Euronews
- **11h30** Le Québec en direct
- **13h00** L'Ontario en direct
- **14h00** L'Ouest en direct
- **15h00** Le journal de France 2
- **15h35** Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- **16h00** Aujourd'hui
- **17h00** Euronews
- **17h30** Au travail!
- **18h00** L'édition internationale
- **18h30** Capital actions
- **19h00** Grands reportages
- **20h00** Le journal RDI

Lundi

- **20h30** Maisonneuve à l'écoute
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **22h00** Le téléjournal
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **23h00** Info-nuit
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** Capital actions
- **1h00** Info-nuit
- **1h30** Courants du Pacifique
- **2h00** Info-Pacifique
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

- **20h30** Maisonneuve à l'écoute
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **22h00** Le téléjournal
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **23h00** Info-nuit
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** Capital actions
- **1h00** Info-nuit
- **1h30** Raison passion
- **2h00** Info-Pacifique
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

- **20h30** Maisonneuve à l'écoute
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **22h00** Le téléjournal
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **23h00** Info-nuit
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** Capital actions
- **1h00** Info-nuit
- **1h30** Horizons francophones
- **2h00** Info-Pacifique
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

- **20h30** Maisonneuve à l'écoute
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **22h00** Le téléjournal
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **23h00** Info-nuit
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** Capital actions
- **1h00** Info-nuit
- **1h30** Trajectoires
- **2h00** Info-Pacifique
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

- **20h30** Scully RDI
- **21h00** Montreal en spectacle
- **21h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **22h00** Le téléjournal
- **22h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **23h00** Info-nuit
- **23h30** Euronews
- **0h00** Info-Pacifique
- **0h30** Capital actions
- **1h00** Info-nuit
- **1h30** Courants du Pacifique
- **2h00** Scully RDI
- **2h30** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- **4h00** Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

- **4h30** Euronews
- **5h00** Le monde ce matin
- **5h30** Griffe
- **6h00** Le monde ce matin
- **6h30** Montréal en spectacle
- **7h00** RDI week-end
- **7h30** Quebec actualités
- **8h00** La semaine verte
- **9h00** Trajectoires
- **9h30** Montreal en spectacle
- **10h00** Griffe
- **10h30** Entrée des artistes
- **11h00** RDI week-end
- **11h30** Bulletin des jeunes
- **12h00** Branché
- **12h30** Au travail!
- **13h00** Enjeux
- **14h00** Montreal cette semaine
- **14h30** La facture
- **15h00** Le journal de France 2
- **15h30** Bulletin de santé
- **16h00** Aujourd'hui
- **16h30** Bulletin des jeunes
- **17h00** Branché
- **17h30** Journal du siècle
- **18h00** Le monde ce soir
- **18h30** Un Canadien à...
- **19h00** Grands reportages
- **20h00** Le journal RDI
- **20h30** Entree des artistes
- **21h00** Le point final
- **22h00** Le téléjournal
- **22h30** Griffe
- **23h00** Info-nuit
- **23h30** Euronews
- **0h00** Un Canadien à...
- **1h00** Info-nuit
- **1h30** Montréal en spectacle
- **2h00** Trajectoires
- **2h30** Bulletin des jeunes
- **3h00** La semaine verte
- **4h00** Québec actualités

Dimanche

- **4h30** Bulletin de santé
- **5h00** Le monde ce matin
- **5h30** Temps d'affaires
- **6h00** La semaine verte
- **7h00** RDI week-end
- **7h30** Montreal en spectacle
- **8h00** L'accent francophone
- **8h30** Point de presse
- **9h00** Option éducation
- **10h00** La facture
- **10h30** Journal du siècle
- **11h00** RDI week-end
- **11h30** Bulletin des jeunes
- **12h00** Un Canadien à...
- **12h30** Impact
- **13h00** Courants du Pacifique
- **13h30** Horizons francophones
- **14h00** Enjeux
- **15h00** Le journal de France 2
- **15h30** Le journal du siècle
- **16h00** Aujourd'hui
- **16h30** Bulletin des jeunes
- **17h00** Horizons francophones
- **17h30** Griffe
- **18h00** Le monde ce soir
- **18h30** La facture
- **19h00** Grands reportages
- **20h00** Le journal RDI
- **20h30** Scully RDI
- **21h00** Point de presse
- **21h30** Second regard
- **22h00** Le téléjournal
- **22h30** La facture
- **23h00** Info-nuit
- **23h30** Euronews
- **0h00** Griffe
- **0h30** Entrée des artistes
- **1h00** Info-nuit
- **1h30** Scully RDI
- **2h00** L'accent francophone
- **2h30** Bulletin des jeunes
- **3h00** Info-nuit
- **3h30** Horizons francophones
- **4h00** Bulletin de santé

Mikel Côté, nouveau directeur administratif

Les Éditions du Blé regardent vers l'avenir

Le président des Éditions du Blé, Gilles Landry, est maintenant confiant que la maison d'édition pourra traverser la période difficile qui avait suivi, il y a deux ans, l'annonce d'une diminution de 38 % dans la subvention annuelle versée par le Conseil des arts du Canada.

«On a traversé une période difficile cet hiver avec le départ du directeur, Lionel Dorge, explique Gilles Landry. Mais on est est confiant que la situation se rétablira.»

Depuis l'assemblée annuelle de l'organisme en mars, les Éditions du Blé et le Conseil des arts du Canada ont tenu une rencontrecet été. «On a pu s'expliquer de part et d'autre, indique Gilles Landry. On a de bonnes chances que nos subventions soient plus élevées dans l'avenir.» Le Conseil des arts a accordé pour cette année une subvention d'un peu plus de 16 000 $

Les Éditions du Blé et les Éditions des Plaines, dit-il, ont aussi fait une demande d'aide financière conjointe au ministère du Patrimoine canadien. «On a besoin d'argent pour défrayer les frais de transport des livres», précise Gilles Landry.

La maison a par ailleurs un nouveau directeur administratif, embauché grâce à un programme d'emploi du gouvernement fédéral. En poste depuis le 18 août, Mikel Côté, 24 ans, se voit confier l'administration de la maison, ainsi que les dossiers de promotion et de marketing.



photo: Sylviane Lanthier

Mikel Côté, le nouveau directeur administratif des Éditions du Blé.

«Je travaille à la mise sur pied d'un projet de lecture sans frontières entre une école d'ici et une école du nord de l'Ontario», annonce le Franco-Ontarien. Ce projet qui réunira dès janvier prochain l'école Précieux-Sang et l'école Sainte-Rita de Val Rita, près de Kapuskasing, permettra aux jeunes de lire des livres d'auteurs francophones ontariens et manitobains. Les élèves des deux classes participantes seront jumelés et pourront échanger via le courrier électronique.

Par ailleurs, les Éditions du Blé se sont dotées de deux comités de bénévoles pour examiner les finances et s'occuper de la publication des prochaines parutions.

Un livre célébrant le 50e anniversaire de l'Ensemble folklorique de la rivière Rouge a paru ce printemps. La maison publiera bientôt un recueil de poésie de Charles Leblanc, suivi d'un roman de Roger Léveillé, du deuxième volume de la série Puulik, et possiblement d'un cinquième titre à déterminer.

Sylviane LANTHIER

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

S.S.

Lancement de Cuisine Santé, Support matinal

Des recettes contre le cancer

Ceux qui en ont assez des sempiternelles rôties pour leur petit déjeuner ont maintenant une nouvelle solution qui peut être bénéfique pour leur santé et celle des autres: le nouveau livre de recettes de la Franco-Manitobaine Raymonde Brémaud. Intitulé *Cuisine Santé, Support matinal*, ce dernier-né, en plus de donner des idées pour le repas du matin, est dédié à la recherche pour le cancer.

Brioches, muffins, céréales maison et différentes façons d'apprêter les fruits sont le principal contenu de ce troisième volume d'une série de six. «Si les gens cherchent des recettes avec du bacon et des œufs dans la graisse, ils vont être déçus», souligne la cuisinière.

Parmi les 365 recettes matinales (une par jour), Raymonde Brémaud pointe ses deux favorites: des scones anglais vite faits et un granola de base. «Le granola, ça se prépare en cinq minutes, explique-t-elle. C'est facile, nourrissant et ça coûte tellement moins cher que ce qu'on achète au magasin!»

Vivant maintenant au Québec, la native de Sainte-Agathe a fait imprimer 1 000 exemplaires de son livre de recettes et ce, en anglais et en français. Les volumes I et III portant respectivement sur les repas du soir et les desserts ont déjà été publiés et vendus avec grand succès. (1) Fortement ébranlée par la mort d'une amie victime du cancer, Raymonde Brémaud fait don de tous ses profits pour la recherche sur cette maladie trop souvent mortelle.

Carole THIBEAULT

(1) Il est possible de se procurer *Cuisine Santé, Support matinal* au coût de 12 $ au Centre culturel franco-manitobain ou en appelant au 256-6084.

Le POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ



saison 1997-1998



Participez et courez la chance de gagner

un voyage pour deux à Montréal et assistez à un match du Canadien!*

***À gagner:**

un grand prix d'une valeur de 3 000 $



Comprenant:

Une paire de billets aller-retour Winnipeg-Montréal, pour un séjour d'une fin de semaine à Montréal

Une paire de billets pour un match du Canadien au Centre Molson, avec traitement VIP.

Une chambre d'hôtel (deux nuits)

Une paire de billets pour assister à un spectacle ou à une pièce de théâtre.

400 $ en argent de poche.

Le tirage aura lieu à la fin de la saison régulière de la Ligue Hanover-Taché.

De plus, chaque semaine, **La Liberté** *fera tirer parmi les participants au pool, des billets donnant accès à une partie de la Ligue Hanover-Taché ou de la Ligue centrale-sud.*

Chaque semaine à compter du mois d'octobre, *La Liberté* publiera les noms des 40 meilleurs joueurs de la Ligue Hanover-Taché et de la Ligue centrale-sud du Manitoba.
Les participants au pool de hockey pourront miser sur dix joueurs et suivre l'évolution de leurs performances, tout au long de la saison de hockey, dans les pages de La Liberté!

Les bons de participation seront publiés dans les éditions de *La Liberté* au cours du mois d'octobre.
LES PARTICIPANTS AURONT JUSQU'AU 31 OCTOBRE POUR S'INSCRIRE.

Règlements

1. Concours réservé aux abonnés du journal. Un maximum de cinq membres d'une même famille résidant à la même adresse par abonnement.
2. Chaque participant doit remplir le coupon de participation paraissant dans les éditions du 3 octobre, 10 octobre, 17 octobre et 24 octobre 1997. Aucune photocopie, télécopie ou autre fax-similé ne sera accepté.
3. Chaque participant doit payer son inscription au pool: 10 $ par personne.
4. Les participants doivent choisir un joueur dans chacune des dix catégories, parmi la liste de joueurs proposés. *La Liberté* publiera chaque semaine le classement des meilleurs joueurs et des meilleurs participants.
5. Date limite d'inscription: le 31 octobre 1997.
6. Le tirage du grand prix d'une valeur de 3 000 $ aura lieu en mars 1997, alors que la saison régulière de hockey sera terminée.

Vous voulez participer mais vous n'êtes pas abonné/abonnée?



ABONNEMENTS: 28,50 $/1 an • 237-4823 ou 1-800-523-3355



SPORT

La chasse à l'arc, un sport qui gagne en popularité

Robin des bois des temps modernes

«J'étais caché à côté d'un arbre et j'attendais le gibier, raconte Marc Fouasse. Soudain, un chevreuil s'est approché près, tout près de moi. Je sentais mon cœur battre très fort dans ma poitrine, ma respiration devenait de plus en plus rapide et je tremblais de partout. J'étais pétrifié, complètement incapable de tendre mon arc. Alors pour me calmer, j'ai baissé les yeux au sol, tendu l'arc et j'ai relevé la tête pour tirer.»

Amateur de chasse à l'arc depuis bientôt dix ans, Marc Fouasse n'oubliera jamais sa première expédition. «Il fallait rester caché un moment. L'animal blessé ne savait pas ce qui lui arrivait. Il n'avait rien entendu, rien vu et a couru un peu avant de se coucher. Si j'étais sorti trop vite de ma cachette, il m'aurait vu, se serait sauvé encore plus loin et j'aurais risqué de le perdre. La chasse à l'arc, ce n'est pas aussi instantané qu'avec une carabine. Quand je suis finalement sorti, je me suis dépêché d'aller voir mon ami qui était caché de l'autre côté de la clairière. J'étais tellement fier! Mais il n'avait rien vu, il était là en train de manger des "Twinkies".»

L'association des archers du Manitoba compte 1 100 membres, souligne la directrice Susan Hall. Et de ce nombre, environ 75 % sont des chasseurs. «C'est un sport qui gagne en popularité d'année en année, croit-elle, principalement en réaction à la législation contre les armes à feu.» Le tir à l'arc représente également un nouveau défi pour les chasseurs expérimentés, fait remarquer Susan Hall. «Mais malheureusement, ils sont encore trop nombreux à ignorer les règles de sécurité et les lois entourant la chasse.» (1)



photo: Anie Cloutier

Marc Fouasse: «j'ai baissé les yeux au sol, tendu l'arc et j'ai relevé la tête pour tirer.»

La saison de la chasse à l'arc, qui s'étire d'août à octobre, est bien plus étendue que la saison de la chasse à la carabine, indique Marc Fouasse. Sa pratique nécessite plus de patience, d'entraînement et de force physique. «Le plaisir vient plus du fait d'être entre amis dans la nature que d'attraper du gibier parce que dans 95 % du temps, tu reviens bredouille.»

L'équipement de base nécessite très peu de déboursés (de l'ordre de 300 $ à 400 $), mais, prévient le jeune homme de 27 ans, pour atteindre un certain niveau de compétence, l'archer doit s'entraîner régulièrement. «Tu débutes à l'intérieur où tu ne sera pas dérangé par l'effet du vent sur ta flèche, puis quand tu commences à être bon, c'est le temps de t'essayer dehors. J'ai pratiqué pendant trois mois à viser un ballot de foin avant d'aller m'essayer dans le bois.»

Si la vision romantique de la chasse à l'arc dépeint l'homme suivant l'animal, la réalité est toute autre! Trop bruyant quand il se déplace en forêt, le chasseur aura plus de succès s'il se tapit dans un bosquet et attend patiemment l'arrivée du gibier.

Alors qu'un chasseur à la carabine peut atteindre sa cible à 200 verges, l'archer doit compter avec des distances beaucoup plus courtes, explique Marc Fouasse. «La distance idéale est de 20 verges. Quand on dépasse 40 verges, on a plus de chances de blesser que de tuer l'animal. Il faut être au bon endroit et au bon moment, sinon ça ne sert à rien.»

Les courtes distances représentent un coefficient de difficulté supérieur. «À 20 verges, le chevreuil a de bonnes chances de te voir ou de te sentir et de se sauver, continue Marc Fouasse. T'as besoin de camouflage, surtout au visage et aux mains. Les chevreuils ont aussi un excellent sens de l'odorat, alors tu ne peux pas te permettre de te brosser les dents avec du Crest, d'utiliser un shampooing parfumé ou même de mettre de l'anti-moustique, ce qui est vraiment terrible en plein mois d'août!»

Il existe sur le marché un bon nombre de produits pour camoufler les odeurs et tromper le sens olfactique de l'animal. «C'est un peu dégueulasse ces affaires-là, indique Marc Fouasse. Ils vendent de l'urine de renard et d'autres produits du genre. Mais j'ai trouvé un meilleur truc. Quelques jours avant de partir à la chasse, je mets mon linge dans un sac d'écorce.

«Quand je pars chasser, je me lève vers 4 h du matin pour être sur place vers 5 h 30. En août, il fait déjà jour à cette heure. Alors je m'assoie et j'attends. Je vois passer toutes sortes d'oiseaux, des perdrix, des lapins et des renards et je me sens plus proche de la nature.»

Anie CLOUTIER

(1) L'association offre d'ailleurs un cours à ce sujet. On peut se procurer des renseignements auprès de la Archers and Bowhunters Association of Manitoba au 925-5697.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

S.S.

L'ultimate

L'expérience sportive ultime

L'ultimate est-il vraiment l'ultime expérience sportive? En tout cas, cette discipline encore peu connue gagne en popularité au Manitoba et, chez les francophones Robert Loiselle en est un des porte-étendards les plus enthousiastes.

Croisement du soccer et du frisbee, l'ultimate est, explique le capitaine du Manitoba, «un sport amusant qui ne coûte presque rien. C'est un sport non violent et on joue dans des équipes mixtes.»

Enseignante en éducation physique au collège Louis-Riel, Patricia Sabourin explique que l'ultimate est aussi populaire dans les écoles, et ce sport a trouvé sa niche au sein du programme scolaire. «Quand je joue, je me sens à la plage, lance Patricia Sabourin. C'est un sport très excitant qui demande de bonnes qualités physiques.»

Robert Loiselle et trois autres francophones, Patricia Sabourin, Philippe Beaudry et Claude Gauthier ont participé aux championnats nationaux et internationaux tenus en juillet en Colombie-Britannique. L'équipe féminine du Manitoba s'est classé 27e sur 35 équipes tandis que l'équipe masculine a terminé 38e sur 50 équipes.

Les Fluffys Bunnies ont remporté trois des quatre derniers championnats provinciaux. «Avant tout nous voulons nous amuser, lance-t-il. Mais on s'efforce aussi de gagner le plus souvent possible !»

Populaire aux États-Unis et en Europe, l'ultimate est devenu un phénomène mondial, ajoute Robert Loiselle, qui espère voir cette discipline s'inscrire aux Jeux olympiques, en démonstration. C'est facile à jouer et on peut le pratiquer à tout âge, mentionne-t-il. D'ici une douzaine d'année, j'espère qu'on pourra le voir comme un sport olympique.»

Patricia Sabourin qui a préparé un module d'ultimate au collège Louis-Riel constate que les jeunes sont attiré par ce sport. «Ils sont intrigués et ils veulent connaître les règlements», souligne-t-elle. Robert Loiselle et Patricia travaillent présentement sur la rédaction d'un document bilingue qui explique les règlements du sport.

Marc-Éric BOUCHARD



photo: Marc-Éric Bouchard

Robert Loiselle et Patricia Sabourin. Créé en 1871 par un boulanger américain, William Russel Frisbie, le frisbee connaît un renouveau grâce à l'ultimate.

Ligue de soccer du Manitoba

Classement compilé le 9 septembre 1997

Première Division

	V	D	N	PTS
Azorean Stars	14	2	0	42
Winnipeg Dynamo	9	5	3	30
AFF	**7**	**5**	**5**	**26**
Hellas	8	7	1	25
Ethiopean Bees	7	6	3	24
Forza	5	6	5	20
Chilean Selects	6	9	2	20
Kanadische Kickers	5	7	4	19
South end Celtics	3	8	3	12
United Weston	4	13	0	12

Amélioration des infrastructures à la Fourche

Les Jeux Panaméricains auront leur scène

Les améliorations seront effectuées au site de la Fourche où un Parc des festivals deviendra le site privilégié des festivités de soirée des Jeux Panaméricains de 1999.

L'investissement 1,5 millions $ a été annoncé par le ministre responsable du programme d'infrastructure au Manitoba, Eric Stefanson, et le secrétaire d'État de la Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel, le 4 septembre dernier.

«Ces améliorations contribueront au succès des Jeux panaméricains, souligne Ronald Duhamel. La ville de Winnipeg profitera de cette installation de loisirs et de divertissement de plein air, tout en créant des emplois. Le Parc des festivals restera pendant de nombreuses années une attraction touristique et un lieu de rencontre pour les générations futures.»

Pour le ministre Eric Stefanson, le Parc des festivals sera un lieu de rencontre où les athlètes et les spectateurs pourront se rassembler. «Ce projet attirera les visiteurs au centre-ville et à la Fourche, dit-il. Autrefois, le confluent de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine était un lieu de rassemblement. Le parc permettra de redonner à la Fourche son rôle traditionnel.»

L'aménagement du Parc des festivals créera 27 emplois. Les travaux devraient débuter dans les prochaines semaines.

M.-É. B.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Une solution internet!

Qui a dit: «Gilles, je ne sais pas si ton opinion partage mon avis, mais on peut dire que ce joueur a du front tout le tour de la patinoire!»? Bien connu par le milieu du hockey pour ces «perronismes», les mots de Jean Perron figurent en bonne place dans le Dictionnaire usuel des joueurs de hockey, un site parfait pour ceux et celles qui n'en peuvent plus d'attendre que leur sport préféré envahisse à nouveau la télé cet automne... et qui veulent rire un bon coup! Et tant qu'à y être, visitez le site du Canadien?

Leurs adresses:

Le Dictionnaire usuel des joueurs de hockey:
http://www.odyssee.net/~gagnonja/hockey.html

Le site du Canadien de Montréal:
http://www.habs.com/francais/

Solutions Internet: des trucs qui vous facilitent la vie!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

Gens d'ici

L'entregent de Manon Beaulieu

Manon Beaulieu est la nouvelle agente du Réseau communautaire de la Société franco-manitobaine (SFM) pour Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et Otterburne. Elle succède à Shane Barnabé qui occupait ce poste depuis trois ans.

Originaire du Québec, Manon Beaulieu demeure à Kleefeld au Manitoba depuis dix ans. Elle a entre autre travaillé pendant plusieurs années au Festival du Voyageur. Lors de la dernière année, elle était responsable de la loge des artistes. «J'aime organiser des activités, lance-t-elle. J'adore socialiser avec les gens. C'est la vitamine de ma journée. L'entregent est ma plus grande qualité et je veux en faire profiter mon entourage.»

Mère de trois enfants âgés de quatre, cinq et six ans, Manon Beaulieu est consciente que son nouveau travail lui demanders beaucoup d'organisation. «Avec trois jeunes enfants, les journées vont passer vite, dit-elle. J'ai hâte de m'asseoir avec les comités et d'organiser avec eux des activités qui leur tiennent à cœur.»

Manon Beaulieu est également ravie d'œuvrer auprès des gens de Saint-Pierre et de Saint-Malo. «C'est une belle communauté francophone, indique-t-elle. Les gens sont sympathiques et ils aiment s'amuser.»

De son côté, la coordonnatrice du Réseau communautaire de la SFM, Lyse Hébert, ne tarit pas d'éloges à l'endroit de Manon Beaulieu. «C'est une fille pleine d'énergie et avec son expérience au Festival du Voyageur, elle sera bien appréciée dans la communauté», mentionne-t-elle.

Marc-Éric BOUCHARD

SOCIÉTÉ

Habitat chez soi vient à l'aide d'une famille sinistrée

Un toit pour les Tellier

C'est souvent dans les moments difficiles que se révèle la vraie nature de l'humanité, ont récemment pu constater Jules et Dolores Tellier. Le couple de Saint-Adolphe et leurs quatre enfants ont en effet tout perdu dans les inondations du printemps dernier. Leur maison condamnée a été rasée il y a un mois. Mais grâce à l'aide d'Habitat chez soi, Habitat Winnipeg et des Chevaliers de Colomb de Saint-Adolphe, la famille aura un toit au-dessus de sa tête cet hiver.



photo: Anie Cloutier

Jules Tellier, Roland «Blacki» Lagassé et Dolores Tellier.

La grande corvée est prévue pour la fin de semaine du 19 et 20 septembre. Les personnes qui désirent proposer leurs services bénévoles peuvent le faire en contactant Gisèle Champagne au 233-0294.

Ce projet de construction est le premier entrepris par le volet local d'Habitat pour l'humanité depuis le début des inondations, indique Lucien Loiselle de Habitat chez soi. «Toutes nos énergies ont été dirigées vers les sinistrés des inondations, précise-t-il. Nos bénévoles et nos charpentiers ont aidé au nettoyage et à la réparation de plusieurs maisons tandis que les sommes récoltées par les cyclistes de Habitat chez soi lors du grand cyclethon de l'espoir sont allées à l'achat de biens matériels pour les sinistrés», explique-t-il.

«La famille Tellier nous a été référée par les Chevaliers de Colomb et répond à nos critères de sélection habituels dans le sens où elle est francophone et dans le besoin», fait remarquer Lucien Loiselle. Le projet se distingue cependant des autres constructions de maisons par Habitat. En effet, explique-t-il, la famille a été compensée financièrement par l'Organisation des mesures d'urgence «et c'est avec cet argent qu'elle va payer pour la construction de la maison. Habitat fournit l'expertise et la main d'œuvre», continue Lucien Loiselle.

Un long retour à la normale

«Quand t'as plus de maison, t'es tout perdu, raconte Jules Tellier. Tu te chicanes avec ta femme et tes enfants arrêtent pas de se crier après. Mais tu ne peux pas te laisser abattre, tu dois continuer.»

Dans leur garage métamorphosé en cuisine improvisée, Jules et Dolores Tellier tournent les pages de leur album photo. «J'ai fait des digues jusqu'à la dernière minute, indique Jules Tellier qui en est à sa cinquième inondation. Mais l'eau est venue trop vite. On n'a pas eu le temps de monter la digue assez haut. Ce qui a causé pas mal de chicane, c'est que les gens avaient du sable et des bras, mais pas de sacs! C'est aussi ce qui s'est passé à Grande Pointe. On est partis à la course avec les deux chiens dans le camion. On ressemblait aux "*Boat People*" qu'on voit à la télé. L'armée aurait bien pu nous aider, il y avait des soldats partout, mais ils se concentraient sur la digue du village et les personnes seules. Je suppose que c'est normal.»

Comme près de 30 000 autres Manitobains, Jules et Dolores Tellier ont passé environ deux mois chez de la famille à Winnipeg, risquant de temps à autre une visite éclair de la propriété, pour constater les dégats de leurs propres yeux. «Saint-Adolphe était comme un village fantôme, raconte Jules Tellier. Dans le fond de ma cour, il y avait au moins six pieds d'eau. Plusieurs fois, le bateau s'est fait emporter par le courant. On a eu si peur qu'on a fait le signe de la croix. Il y avait des vagues aussi, hautes comme sur le lac Manitoba. J'ai vu pas mal de chevreuils morts et d'autres cochonneries dans l'eau. Mais les oies et mes canards que j'avais laissés derrière étaient pas mal contents!»

De retour sur leur propriété une fois l'eau redescendue, c'est la consternation. La maison a subi des dommages importants et est déclarée irréparable par les inspecteurs du gouvernement. «Au début, on ne savait pas où s'adresser pour obtenir de l'aide. Il a fallu apprendre vite! Certains papiers étaient ici et d'autres là. Faut dire que même les gens du gouvernement ne savaient pas trop comment faire. Ils n'avaient jamais vécu une inondation aussi importante», fait remarquer Jules Tellier.

«Après l'inondation de 1979, j'avais monté la maison à 770 pieds, mais ça n'a pas été assez. On a eu deux pieds et demi d'eau sur le rez-de-chaussée», précise Jules Tellier. «On avait monté les meubles du salon au premier étage, poursuit Dolores Tellier. Mais on a perdu pas mal de choses: des couvertures, des meubles, des souvenirs, surtout. C'est dans cette maison qu'on a élevé nos enfants.»

Dans les premiers temps, Gilbert, 16 ans, Donald, 15 ans, David, 14 ans et Lisa, 12 ans ont occupé le poulailler, reconverti en chambre à coucher. «On avait tout nettoyé, mis du tapis et refait les murs. Finalement, ce n'était pas si mal, même que les garçons trouvaient que ça leur faisait un petit appartement à eux», lance Jules Tellier. Par la suite, deux roulottes de l'Organisation des mesures d'urgence ont été installées sur le terrain. «À six, on y est pas mal à l'étroit, indique Dolores Tellier. Il faut faire le lavage chez les voisins et surtout, la douche a de l'eau chaude que pour cinq minutes!» Le terrain nouvellement surélevé aux normes de 1997, se transforme rapidement en champs de boue aussitôt qu'il pleut, ajoute-t-elle.

Étonnamment, malgré sa misère, la famille fait la jalousie de certains, confie Dolores Tellier. «Il y a des gens qui pensent qu'on va s'en sortir plus riche qu'avant, indique-t-elle. Ils nous disent qu'on s'est arrangé pour se faire construire une belle maison toute neuve aux frais du gouvernement. Mais ils ne se rendent pas compte qu'on a souffert et qu'on ne retrouvera jamais tout ce qu'on a perdu.»

Mais la solidarité l'emportera sur la mesquinerie, croit Dolores Tellier. «Des gens de partout, des amis et même de parfaits inconnus sont venus nous aider à construire des digues avant, puis à nettoyer après l'inondation. Ce sont eux qui nous donnent le courage de continuer.»

Anie CLOUTIER

Nécrologies

Christiane de Moissac

Paisiblement, le 16 août, à sa demeure, Christiane de Moissac, âgée de 70 ans, retournait vers le Père. Elle fut emportée par une crise cardiaque.

Issue d'une famille nombreuse, elle s'était dirigée, comme ses sœurs, vers une carrière en enseignement. Elle se dévoua durant 35 ans comme professeur de français, langue seconde.

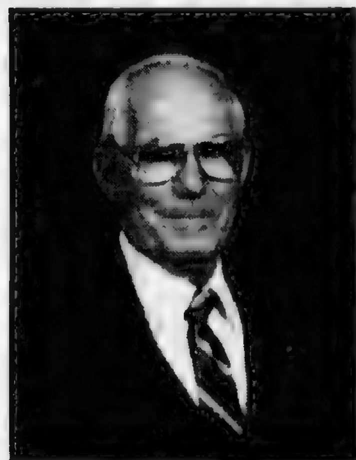
Une santé altérée l'obligea à ralentir ses activités. Sa foi profonde lui donnait la force de supporter ses souffrances. Généreuse envers les démunis, elle était très libérale dans ses dons.

Christiane laisse dans le deuil six sœurs: M.-Thérèse de Marsangy, sœurs Ghislaine, Madeleine et Roseline f.d.l.c., Anne-Marie et sœur Blandine, o.s.u, une belle-sœur, Laurette de Moissac, six neveux et nièces: Paul (Monique) et famille, Renée, Claude, Roseline, Jean et Danielle (Richard Alarie).

Elle fut précédée dans la tombe par son père, Charles en 1967, sa mère, Madeleine en 1969, deux frères: Charles-Henri, en 1993 et Georges en 1976, une sœur, Huguette en 1985 et un beau-frère, Arnould de Marsangy en 1996.

La messe de la Résurrection, célébrée le jeudi 21 août en la Cathédrale de Saint-Boniface, présidée par le père André Sylvestre, fut très belle et réconfortante.

L'inhumation suivit au cimetière de l'Assomption. Bon nombre de parents et d'amis s'étaient joints à la famille. Celle-ci désire remercier tous ceux qui ont pris part àa son deuil, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles.



Raoul Boisjoli

Paisiblement, le mardi 26 août à l'hôpital de Saint-Boniface, entouré de sa famille, est décédé M. Raoul Boisjoli à l'âge de 81 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse depuis 56 ans, Alice, ses 13 enfants: Jeannette Tremblay (Rosaire), Suzanne Sawchuk (Bill), Gérald (Elaine), Diane Aminot (Lionel), Claude (Aline), Dorothée Davies (Allen), Louis (Huguette), Marc (Bonnie), Yves (Carolyn), Lucien (Donna), Gilles, Valérie Taylor (Kerry) et Émilie Delf (Scott); 37 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi quatre sœurs: Éva Dubé (Paul, décédé), Marie Fisette (Mathias), Lucie Papineau-Carlson (Zéphir et Gus, décédés), Gertrude Dubé (Charles); trois frères: Georges (Alice), Léo (Denise), Alexandre (Irène), (Laurette, décédée).

Il fut précédé dans la mort par ses parents Alphonse et Alice, son frère Jean-Baptiste, sa sœur Marceline et deux arrière-petits-enfants.

Raoul est né à La Broquerie et a demeuré plusieurs années à Saint-Georges, à Fisher Branch et au Parc Windsor. Homme de grande foi, il était dévoué à sa famille. À cause d'un grand amour pour ses enfants et petits-enfants, il se souciait toujours de les diriger dans la voie du vrai bonheur. Qi ne peut oublier sa joie de vivre et son accueil sincère.

En 1979, il a pris sa retraite des Affaires Indiennes. Raoul fut le premier président du club Vive la joie au Parc Windsor où il a noué plusieurs liens d'amitié. Il était un fier membre du 4e degré des Chevaliers de Colomb de l'assemblée Mgr Taché et était heureux de recruter de nombreux candidats.

La célébration eucharistique de la résurrection fut célébrée en l'Église Saint-Martyrs-Canadiens par l'abbé Jean-Louis Rocan le vendredi 29 août à 14 h. L'enterrement des cendres aura lieu à une date ultérieure au cimetière Glenlawn.

La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs de l'hôpital Saint-Boniface pour sa gentillesse et sa compassion. Un remerciement chaleureux à l'abbé Roland Lanoie pour son appui et sa présence lors des derniers moments de Raoul.

Au lieu de fleurs, un don peut être fait à la mémoire de Raoul, au Manitoba Lung Association, 629, avenue McDermot, Winnipeg (Manitoba) R3A 1P6.



Suzanne Fournier (née Levesque)

Après une courte et courageuse lutte contre le cancer, Suzanne Fournier est décédée le lundi 1er septembre 1997, à l'âge de 42 ans, à l'Hôpital de Steinbach.

Elle laisse dans le deuil: son époux Gérard; ses deux filles, Joanne (fiancé Stéphane Touzin) et Jennifer (Scott Broesky); sa petite-fille Cynthia et son petit-enfant à naître; sa mère Thèrese et son beau-père Jean Piché; une sœur et quatre frères, Colette (Rick Gustaw), Marcel, René (Dorothy), Roger (Jeanette) et Michel; ses beaux-parents Noël et Alice Fournier; ses beaux-frères et ses belles-sœurs Émile (Cécile), Anita (Butch Bouchard), Cécile (Mike Dyck), Fernand (Evelyne), Marjolaine (Germain Rocan); Paulette (Brian Fournier-Jones) et Robert (Monique) ainsi que de nombreux neveux, nièces, oncles et tantes.

Suzanne a été précédée par son père Louis Levesque.

Le service funéraire a eu lieu le jeudi 4 septembre à 14 h 30 à l'église Saint-Joachim de La Broquerie, présidé par le père Léo Couture.

À la mémoire de Suzanne, ceux et celles qui le désirent, peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 193, rue Sherbrook, Winnipeg (Manitoba) R3C 9Z9.

Jeanne Gervais

À la suite d'une longue maladie, Jeanne Gervais est décédée paisiblement à la Villa Youville à Sainte-Anne en ce 8 septembre 1997 à l'âge de 70 ans.

Elle laisse dans le deuil ses cinq enfants: Denise (Gilles) Forest, Thérèse (Ben) Jolicoeur, Maurice (Diane) Gervais, Lorraine (Léo) Lafrance, Roger Gervais, ainsi que leur père, Olivier. S'ajoutent à ce nombre 11 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Jeanne laisse aussi dans le deuil ses deux sœurs, Lucienne (Marcel) Lamy et Dora Jolicœur.

La messe des funérailles a été célébrée à 10 h 30 le jeudi 11 septembre 1997 à l'église de Sainte-Anne-des-Chênes par le père Laurent Godboût, célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière de Sainte-Anne-des-Chênes.

La famille désire remercier le personnel de la Villa Youville pour les excellents soins offerts à notre mère.

La direction des funérailles a été confiée au Salon Transcona Funeral Parlour.

Chronique religieuse

Adieu, Mère Teresa



Toute petite, âgée, ridée, courbée, Mère Teresa n'avait l'air de rien. Pourtant, cette femme, que l'on disait bien ordinaire alors qu'elle était jeune religieuse, a bouleversé le monde. Et le peuple l'a déjà reconnue sainte, même avant sa mort.

Elle répliquait un jour à un intervieweur qui lui demandait comment elle se sentait quand on l'appelait une sainte vivante, que la sainteté n'avait rien d'extraordinaire: *«Vous êtes appelé à la sainteté dans votre milieu tout comme moi dans le mien. La sainteté n'est pas le privilège de quelques-uns; c'est le devoir de chacun et chacune»*. Si elle avait été une francophone canadienne, elle aurait dit, je suppose, «Y'a rien là. Tout ce que j'ai fait, c'est de toujours dire "oui" à Jésus».

C'est, en effet, l'histoire de sa vie. Née Agnès Gonxha Bejaxhiu, en 1910, de parents albéniens à Skopje, en ex-Yougoslavie, elle avait compris déjà à 12 ans qu'elle était appelée à la vie religieuse. Elle a choisi les sœurs de Loreto d'Irlande parce qu'elle voulait devenir missionnaire en Inde. Son goût pour l'Inde s'était développé au cours de son engagement dans un groupe de solidarité missionnaire qui existait à l'école qu'elle fréquentait. Quand elle prononça ses vœux en mai 1931, elle choisit le nom Mary Teresa, en l'honneur de la petite sainte Thérèse.

Jeune religieuse à Calcutta, elle enseignait dans une école pour jeunes filles où elle était fort appréciée de ses élèves. Mais sa chambre donnait sur un quartier très misérable de la ville et très tôt, elle se mit à se promener dans ce secteur pour alléger la misère des pauvres. En septembre 1946, à bord d'un train, elle est soudainement saisie par une pensée fulgurante: va servir les pauvres. Elle ne peut plus continuer; elle rentre au couvent et commence immédiatement les démarches pour aller vivre parmi les plus pauvres de Calcutta. En 1948, Rome donne son assentiment et Teresa - elle a alors 38 ans - part, seule, et va passer près de quatre mois avec les American Medical Missionary Sisters pour une formation intense en nursing. Elle revient et s'installe chez les Petites sœurs des pauvres d'où elle commence, toujours seule, son apostolat auprès des plus démunis de Calcutta... Bientôt se joignent à elle une, puis deux jeunes filles.

On connaît le reste. La congrégation des Missionnaires de la Charité fut approuvée le 7 octobre 1950 et elle n'a cessé de croître. Aujourd'hui, elle compte plus de 4 000 sœurs et frères et est en pleine effervescence à travers le monde, alors que la plupart des autres congrégations, tant féminines que masculines, sont en déclin. Pourtant, Mère Teresa est restée extrêmement exigeante envers ses filles: elles ont comme seules possessions personnelles deux robes et des sous-vêtements (ainsi que des vêtements d'hiver dans des climats comme le nôtre) et elles lavent leurs vêtements à la main. L'horaire de vie est dure, les heures sont longues et le travail épuisant. Toujours, elles servent les miséreux, qui sont souvent crassés et pouilleux ou malades et couverts de plaies, particulièrement dans les pays du Tiers-monde où les agences sociales sont presque inexistantes. Elles œuvrent dans des léproseries, dans des taudis, dans des zones de guerre.

Qu'est-ce donc qui motive les jeunes, hommes et femmes, à se donner ainsi à des tâches que souvent personne d'autre ne veut? Ce n'est sûrement pas le gain et encore moins la gloire. C'est trop facile de répondre "l'amour de Dieu"; peut-être devrait-on plutôt constater que **l'image vivante de l'amour de Dieu que fut Mère Teresa constitue la clef de tous ces dons de jeunes vies.** Reflet de Dieu, Mère Teresa a entraîné à sa suite une foule de personnes qui, à leur tour et dans l'ombre, deviennent des saints et des saintes. Car toujours, nos vies touchent les autres et y laissent leurs marques, tant dans le bien que dans le mal.

Samedi, cette femme minuscule qui ne venait pas de la royauté, qui n'avait pas la beauté physique comme atout, qui a toujours vécu dans la plus grande des pauvretés, cette femme catholique qui était Mère Teresa aura droit à des obsèques officielles de l'État de l'Inde, un pays non chrétien. À Calcutta, ville métropolitaine de 10 millions d'habitants dont 100 000 seulement sont catholiques, il n'y pas d'église catholique assez grande pour accommoder les foules qui se presseront aux funérailles...

Mère Teresa a pris l'Évangile au sérieux et n'a jamais reculé après son "oui". Elle avait toujours l'air paisible et sereine. Mais qui saura jamais toutes les morts intérieures qu'elle a connues, tous les détachements qu'elle a dû faire? Elle disait un jour qu'il faut être vide pour pouvoir recevoir le Christ... Mère Teresa s'est laissée bouleversée par le Christ et à son tour, elle a bouleversé le monde.

Elle est morte debout, au travail auprès de ses chers pauvres, comme elle l'avait toujours souhaité.

À Dieu, Mère Teresa...

PAR GILBERTE PROTEAU

Usine d'épuration des eaux de Winnipeg

Après le robinet

Saviez-vous que la station d'épuration des eaux de Winnipeg située dans le nord de la rue Main est le plus coûteux des immeubles de la Ville après l'aqueduc? Qu'elle traite les eaux usées de 375 000 personnes, qu'elle dispose d'un budget d'opération de sept millions $, que certaines scènes extérieures du film *Avro Arrow* y ont été tournées et qu'elle fête cette année son 60e anniversaire?

La Ville, explique l'ingénieur Paul Lagassé, dispose de trois stations de traitement des eaux usées. La plus importante et aussi la plus ancienne est celle située au 2230, rue main.

Avec un débit moyen de 332 millions de litres par jour et une capacité maximale de 626 millions de litres par jour (assez pour remplir le terrain de football des Blue Bombers à une profondeur de 100 pieds), la station nord est en mesure de desservir 65 % des résidants de Winnipeg.

«Si nous devions construire un bassin d'épuration des eaux capable de traiter le même volume d'eaux usées que l'usine, ajoute l'ingénieur, il faudrait qu'il ait quatre milles carrés!»



photo: Anie Cloutier

Paul Lagassé, en compagnie de Ken Smyrski: «Nous ne pensons pas souvent d'où vient l'eau du robinet et encore moins où elle va lorsqu'on en a fini.»

Vient ensuite la station située dans Saint-Vital aux abords de l'autoroute périphérique, qui dessert environ 25 % de la population. Enfin, la station de la rue Wilkes dans Charleswood ne dessert que 10 % des foyers winnipegois.

Ces trois stations sont alimentées par 2 140 kilomètres d'égouts et d'intercepteurs et par 70 stations de pompage dispersées à travers la ville. L'ensemble du budget annuel de la Ville pour le traitement des eaux usées se chiffre à 14 millions $, fait remarquer Paul Lagassé.

Construite en 1937, la station d'épuration des eaux a vécu plusieurs améliorations successives en 1956, 1964, 1983 et en 1991. Entièrement automatisée depuis 1984, l'usine compte 35 employés. «Nous n'avons pas eu à mettre des gens à pied avec l'automatisation, mais nous avons été en mesure d'augmenter considérablement notre capacité de traitement sans embaucher de nouveau personnel», précise le directeur de la station, Ken Smyrski.

Comment ça marche

À leur entrée dans la station d'épuration, les eaux usées sont dirigées vers des grilles à barreaux qui enlèvent les matières solides comme les morceaux de tissus et les bouts de bois.

L'oxygénation des eaux usées permet ensuite la décantation des matières lourdes insolubles telles que le sable, le gravier ou le marc de café. Les eaux sont ensuite dirigées vers de grands bassins de décantation où se déposent les matières fines. Ces matières, appelées boues, sont enlevées à intervalles réguliers au moyen de racloirs, puis entreposées.

Les eaux usées, qui au début du processus contenaient environ 300 milligrammes par litre de résidus organiques, le terminent avec moins de 30 milligrammes par litres, soit une réduction de 90 %. «Ce sont les mêmes chiffres que ceux obtenus dans la nature, explique Ken Smyrski. À sa sortie, l'eau n'est pas potable, mais la nature a une chance de terminer le travail.»

Depuis quelques années, une firme privée se charge d'épandre les boues sur les terres agricoles avoisinantes. Cette initiative récolte un franc succès auprès des agriculteurs qui bénéficient ainsi d'un engrais gratuit et efficace.

«La station produit assez de boues pour recouvrir 650 hectares par an. Les fermiers intéressés n'ont qu'à se mettre sur la liste d'attente. Environ cinq à six d'entre eux sont choisis par année et l'engrais épandu leur durera entre trois et cinq ans», précise Ken Smyrski.

Un autre sous-produit de l'épuration des eaux permet à la station d'économiser sur les frais de chauffage. En effet, «le gaz qui s'échappe des boues en décomposition est récolté et stocké puis sert de gaz de chauffage en hiver», explique Paul Lagassé, preuve que les déchets, ça paye!

Anie CLOUTIER

CLAUDINE ZAMPRELLI
décédée accidentellement le 17 août 1997

L'histoire de sa vie est imprimée
en lettre étincelantes dans nos
cœurs et ni les nuits ni les jours
ne pourront l'en effacer.
Son futur se continue en
chacun et chacune de nous.
Ainsi va la vie...

À ceux et celle qui partagent avec nous l'immense détresse dont nous sommes affligés depuis le décès de Claudine, nous tenons à vous remercier de votre présence chaleureuse et de votre amitié.

Jean-François, ses parents Berthe & Jim et leurs conjoint.e.s Brian & Madeleine, son frère Pascal.

C'est grand la mort.
C'est plein de vie dedans.

(Félix Leclerc)

Le **Club**  de **Bicolo**



Bonne route!

Bonjour!

VROUM, VROUM, BIP! BIP!, TEUF, TEUF, CHOU CHOU... Quels objets te rappellent ces sons?

Cette semaine, je te propose un voyage dans l'univers des moyens de transport.

Bicolo

Le bon chemin

1

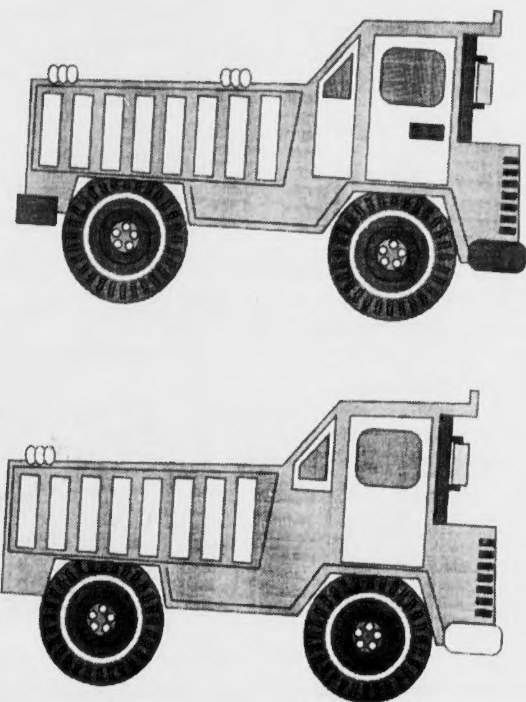
Aide ce monsieur à trouver son chemin vers la pompe à essence.



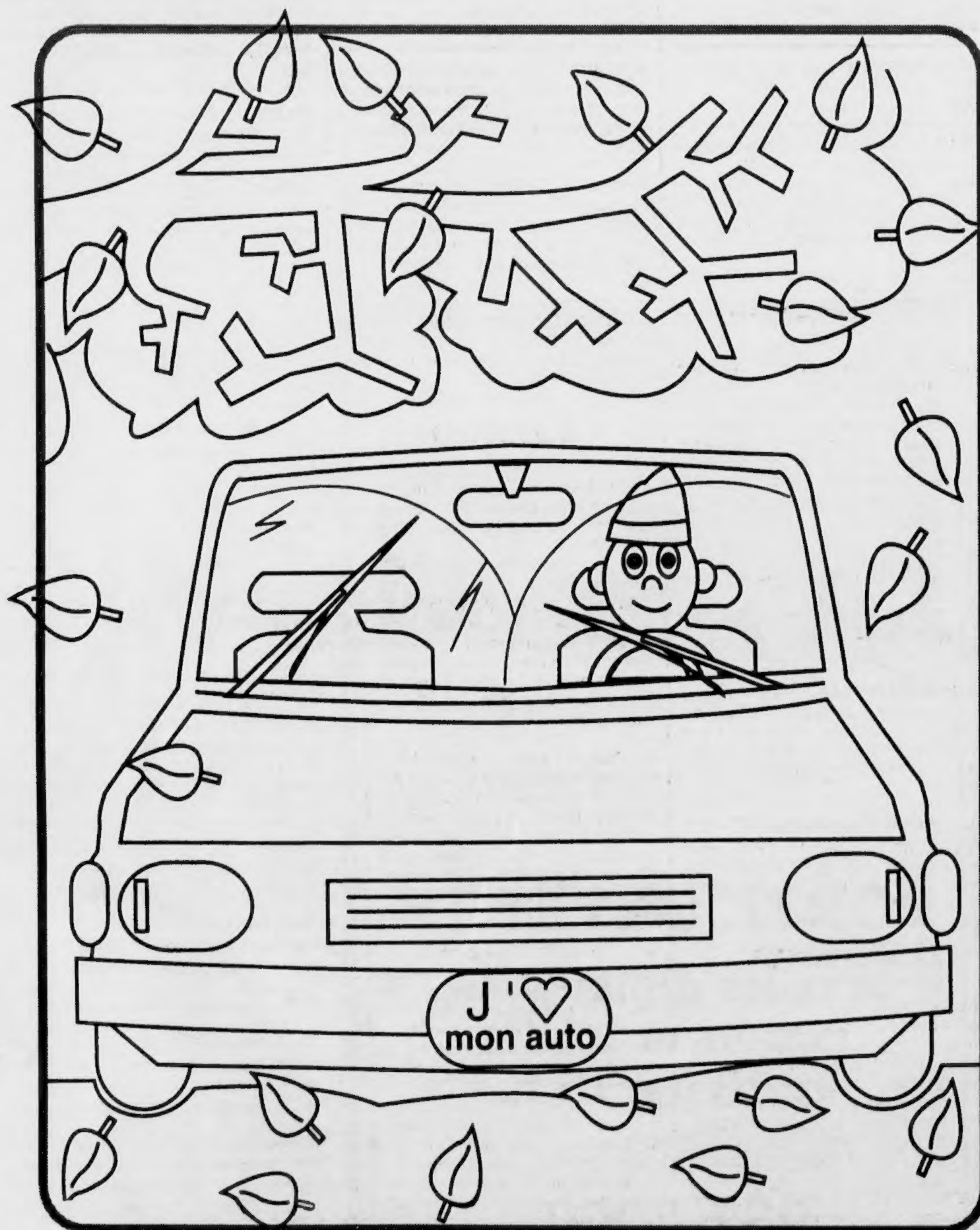
Les différences

2

Encercle les cinq (5) différences entre ces deux dessins.



Une image à colorier

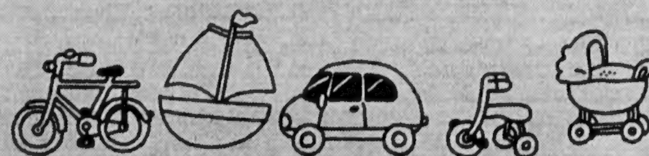


Les reproductions de cette page à des fins pédagogiques sont permises à la condition de mentionner la source.

L'intrus

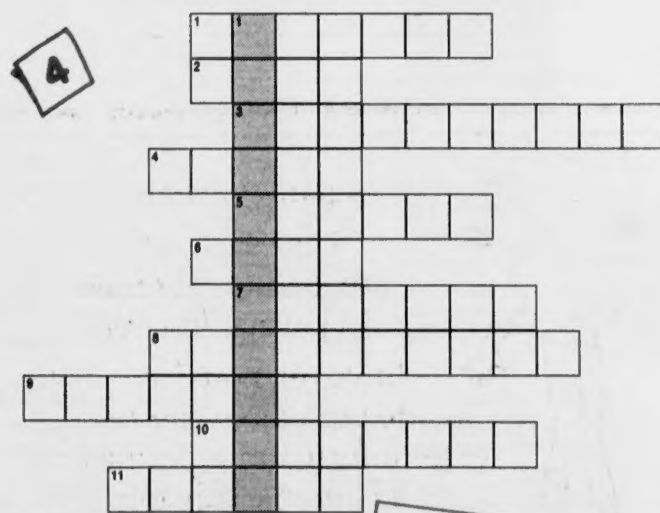
3

Un intrus s'est glissé dans cette série de dessins. Retrouve-le et barre-le.



Les moyens de transport

4



HORIZONTALEMENT

1. Pour transporter le foin.
2. Il faut pédaler pour le faire avancer.
3. Elle tire les wagons.
4. Il décolle.
5. Il transporte les marchandises.
6. Elle a deux roues et un moteur.
7. Elle navigue sur les canaux.
8. Véhicule à quatre roues.
9. Il est poussé par le vent sur la mer.
10. Il est utile à la ferme.
11. Il traverse l'océan.

VERTICALEMENT

1. Il décolle à la verticale.

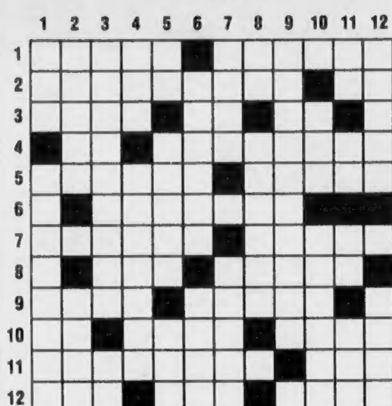
Réponses

1. Chemin nº 1.
2. (dessin)
3. Le voilier parce qu'il n'a pas de roue.
4. Horizontalement
   1. Chariot
   2. Vélo
   3. Locomotive
   4. Avion
   5. Camion
   6. Moto
   7. Péniche
   8. Automobile
   9. Voilier
   10. Tracteur
   11. Bateau

   Verticalement
   1. Hélicoptère

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 89



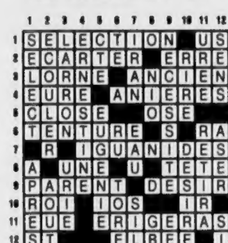
HORIZONTALEMENT

1. Ministre d'un prince musulman. – Fleuve anglais.
2. Amour excessif. – Année.
3. Direction. – Voyelles. – Préfixe.
4. Mammifère aboricole de l'Amérique du Sud. – Admiration factice et sotte pour tout ce qui est en vogue.
5. Prén. masc. – Corps relativement très petit.
6. Occupation, travail.
7. Chose qui a la forme d'un cœur. – Troupe régulière d'un État.
8. Poss. – Pente d'un toit.
9. Non loin. – Tout ce qui agit.
10. À toi. – Demi. – Titre de noblesse.
11. Iront ci et là. – À nous.
12. Roue à gorge d'une poulie. – Dans la rose des vents. – Anniversaire.

VERTICALEMENT

1. Petit morceau de bois ou de métal cannelé en spirale. – Donner son consentement à un accord.
2. Qui n'existe que dans l'esprit. – Qui n'est pas commun.
3. Qui a la forme d'une ceinture frontalière. – Soleil.
4. Eux. – Dureté.
5. Abrév. d'altesse royale (inversé). – Liquide nourricier (pl.) – Période.
6. Qui peut être facilement entamé. – Ville du Québec.
7. À trois voix. – Île de la Grèce.
8. Du verbe avoir. – Effets et objets que l'on apporte avec soi dans un voyage.
9. Réfléchirons.
10. Préfixe. – Insoumise.
11. La sienne. – Messieurs. – Conj. – Rôti.
12. Insérée sur. – Compare le poids.

RÉPONSES DU N° 88



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	L	E	C	T	I	O	N	■	U	S
2	E	C	A	R	T	E	R	■	E	R	R	E
3	L	O	R	N	E	■	A	N	C	I	E	N
4	E	U	R	E	■	A	N	I	E	R	E	S
5	C	L	O	S	E	■	■	O	S	E	■	■
6	T	E	N	T	U	R	E	■	S	■	R	A
7	■	R	■	I	G	U	A	N	I	D	E	S
8	A	■	U	N	E	■	U	■	T	E	T	E
9	P	A	R	E	N	T	■	D	E	S	I	R
10	R	O	I	■	I	O	S	■	■	I	R	■
11	E	U	E	■	E	R	I	G	E	R	A	S
12	S	T	■	■	■	E	L	B	E	E	■	I

Recette

Fraises en corbeille

300 à 400 g de fraises
4 oranges
250 g de fromage blanc à la crème
un peu de lait
zeste d'une demi-orange non traitée
4 cuil. à soupe rases de sucre
1 paquet de sucre vanillé
2 cuil. à soupe de liqueur d'orange

- Laver et égoutter les fraises, les débarrasser de leur queue et les couper en deux ou en quatre.
- Découper le tiers supérieur des oranges. Avec un couteau pointu, en découper la chair et l'enlever délicatement. Couper cette chair en petits morceaux.
- Battre le fromage blanc au fouet, éventuellement avec un peu de lait (il ne doit cependant pas être trop fluide). Y ajouter le zeste d'orange râpé, le sucre vanillé et la liqueur d'orange. Y mélanger ensuite les morceaux d'oranges et de fraises. Répartir ce mélange dans les oranges évidées et remettre le couvercle.

Donne 4 portions.

DÉJÀ VU

Sur cette photo Mgr Baudoux joue un personnage historique important. Reconnaissez-vous ce personnage? Vous souvenez-vous de l'occasion pour laquelle Mgr Baudoux a revêtu ces habits?

Voici quelques indices:

- Le personnage est reconnu comme le fondateur de la colonie de la Rivière Rouge.
- Mgr Baudoux a joué ce rôle pour commémorer l'importance de ce personnage pour l'archidiocèse de Saint-Boniface.
- Datant de 1968, ce cliché a été pris lors de célébrations bien spéciales.

RÉPONSE: Le personnage joué par Mgr Baudoux est celui de Mgr Provencher. Mgr Baudoux a revêtu ce costume lors du dévoilement de la pierre commémorative érigée par la Société historique de Saint-Boniface sur les terrains de la cathédrale. C'était à l'occasion du 125e anniversaire de l'archidiocèse de Saint-Boniface..

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS à Saint-Antoine de Padou pour faveur obtenue. M.J.
085-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.L.R.
087-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.L.R.
088-

DIVERS: Si vous avez des altérations à faire sur vos vêtements, appelez Irène au 233–8308.
095-

RECHERCHE

CHERCHEZ-VOUS une prématernelle française? Les Tournesols a encore des places disponibles dans ses programmes préscolaires de français et de francisation, un programme pour votre enfant ayant droit à l'école française, mais qui parle peu ou pas le français. Pour s'inscrire contactez Caroline au 235–0237.
077-

LA GARDERIE DE BAMBIN INC. 197, rue Kitson, recherche une T.S.E. I ou II pour faire de la suppléance. Appelez Claudette au 237–8660.
080-

AVONS BESOIN d'une gardienne avec expérience pour deux garçons âgés de 4 ans et 1 1/2 ans. Cinq jours par semaine dans notre maison, située dans St-John. 589–4171.
089-

RECHERCHE une gardienne à notre domicile sur la rue Langevin pour deux garçons âgés de 11 et 8 ans, de 15 h 45 à 18 h du lundi au vendredi. Composez le 231–0577.
090-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: 232, rue La Vérendrye. 81 900 $. Excellente maison de 1 1/2 étage, 1 065 pi², 3 chambres à coucher, 1 1/2 salles de bain, 2 galeries en bois, garage simple. Près de l'école Taché, du Collège Louis-Riel et du CUSB. Pour plus de renseignements composez le 237–7807.
067-

À VENDRE: Maison neuve avec garage double, 1 250 pi², chauffage au gaz, lot de 100' x 150' dans le village de La Broquerie. Tél.: (204) 424–5434.
075-

À VENDRE: Agneau frais du Manitoba, prêt à congeler, livraison fin octobre, 3,25 $ la livre. Ajouter 37 $ pour l'abbattage et la boucherie. Demandez Rino Ouellette au 429–2135.
083-

À VENDRE: 4 lots de 40 acres, près du beau petit village de Sainte-Geneviève, pour résidence, ferme ou commerce (entreprise). Tél.: (204) 422–5283.
084-

MAISON À VENDRE: Vente privée, rue Dumoulin, 3 chambres à coucher, approx. 930 pi², confortable et bien entretenue, climatisée, garage. Composez le 253–7895 après 18 h.
086-

À VENDRE: Toyoto Corolla 1984, 4 portes (hatchback), 5 vitesse, 112 000 km, 1 100 $ négociable. Idéal pour étudiant(e). 233–4715.
096-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. Services compris. 365 $/mois. 233–6091.
045-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher au 539, Ritchot, très près du Collège, comprend un stationnement, chauffage, entrée privée. Libre immédiatement. 350 $ par mois. Contactez le 233–2401.
055-

À LOUER: Norwood Flats. Appartement de deux chambres à coucher; très propre, buanderie, stationnement. Idéal pour une personne ou un couple, non-fumeur. Disponible le 1er septembre. 430 $/mois, comprend tous les services, augmentation le 1er novembre à 435 $/mois. 233–3221 ou 237–3825.
056-

À LOUER: Norwood Flats. Appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Idéal pour une personne, non-fumeur. Disponible le 1er septembre. 362 $/mois, comprend tous les services, augmentation le 1er novembre à 366 $/mois, 237–3825 ou 233–3221.
057-

CHAMBRE À LOUER: près du Centre commercial Saint-Vital et des autobus. Personne non-fumeuse et tranquille. 325 $/mois tout compris (câble, stationnement, téléphone, laveuse, sécheuse, etc). Appelez au 254–3684.
071-

À LOUER: Appartements modernes, 2 chambres à coucher, avec balcon, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Chauffage au gaz, air climatisé. Situés au centre du village de La Broquerie. Loyer de 440 $ à 560 $ par mois. Tél.: 424–5435 ou 424–5097.
076-

À LOUER: À Saint-Boniface appartement très propre, 2 grandes chambres à coucher, réfrigérateur, cuisinière, air climatisé, laveuse/sécheuse et stationnement inclus. Situé à quelques minutes du CUSB. Disponible le 1er octobre. Composez après 17 h, le 1–204–367–8221.
079-

À LOUER: Rue Deschambault. Appartement moderne, 2 chambres à coucher. Propre et tranquille. Chauffage et eau compris. Buanderie. S.V.P. pas d'animaux. 480 $/mois. Comprend stationnement. Disponible le 1er octobre. Composez le 231–2800.
081-

À LOUER: Rue Deschambault. Appartement moderne. Une chambre à coucher. Tapis mur à mur. Propre et tranquille. Buanderie, stationnement, chauffage, eau et câble compris. 380 $/mois + électricité. S.V.P. pas d'animaux. Disponible le 1er octobre. Composez le 231–2800.
082-

À LOUER: Maison-roulotte de 1 376 pi², placée sur un beau terrain de 5,6 acres à Saint-Norbert. 3 chambres à coucher, poêle à bois et quatre appareils ménagers. Gros garage isolé. Très propre. 275–8267 ou 269–7460.
091-

À LOUER: 325, Provencher. Disponible le 1er novembre. Salon, salle à manger, cuisine, 2 chambres à coucher, buanderie, stationnement. Non fumeur svp. 237–5429 après 17 h.
092-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Appartement d'une chambre à coucher. 425 $/mois. Pour plus de renseignements composez le 233–2072.
093-

À LOUER: 420 $/mois, appartement de 2 chambres à coucher, propre, confortable, à seulement 2 minutes du CUSB (510, Langevin, app. 2). Comprend stationnement, chauffage, entrée privée, poêle, réfrigérateur. Disponible le 1er octobre (plus tôt si nécessaire). Pour information 231–9346, Gilles ou Jean-Paul.
094-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

---

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Rhonda M. Hercus
WILDER WILDER & LANGTRY
avocats et notaires
1500 – Place One Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X3
Téléphone: (204) 947–1456
Télécopieur: (204) 957–1368



Vous déménagez?
Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer
aucun de nos articles.

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:
À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Boîte à journaux • *Parc Windsor*
1053, prom. Autumnwood
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbez • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*

Recyclez ce journal!

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Cet espace est à votre disposition!



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

针 灸 药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X8
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

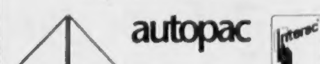
Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Encouragez nos annonceurs!

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ
et obtenez GRATUITEMENT



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

et



L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____